

#59

# Fresnes

Votre magazine d'informations  
municipal annuel

*le mag !*



INFORMATIONS  
MUNICIPALES



LA VIE  
ASSOCIATIVE



PUBLICATIONS  
EXTERNNES



LES INFORMATIONS  
UTILLES



Monsieur le Maire  
Philippe TORSET

## Chères Fresnoises, Chers Fresnois,

Pour une dernière fois, je m'adresse à vous par le biais de cet édito. En effet, je ne me représente pas aux prochaines élections municipales. Ce mandat, qui n'aura réellement duré que 5 ans et 9 mois, a commencé dans une atmosphère morose avec la crise du COVID qui a bloqué le pays durant de longs mois. A cette crise, est venu s'ajouter, en 2022, le conflit russo-ukrainien, ramenant à nos portes les affres de la guerre, un fléau que l'on espérait disparu pour toujours. Enfin, l'instabilité politique nationale et internationale en a compliqué la fin.

Toutefois, durant ces années, l'équipe municipale n'est pas restée inactive, pour preuve, le bilan que je dresse aux pages suivantes. Merci aux conseillers municipaux et au personnel communal qui ont œuvré durant cette période. Je tiens à souligner que durant ce mandat, aucune démission n'a été constatée.

Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir, que cette année vous apporte bonheur, santé et prospérité.

P. Torset, Maire de Fresnes



Place de la Mairie

## Le mot de l'Opposition

Suite au mail reçu le 14/11/2025, l'opposition n'a pas souhaité exercer son droit d'expression.

# Sommaire

## INFORMATIONS MUNICIPALES

- 2 | Le mot de l'opposition
- 4 | Bilan de Juillet 2020 à décembre 2025
- 6 | Informations à savoir
- 7 | Rétrospective en images 2024
- 10 | Les comptes-rendus du conseil municipal
- 23 | Bibliothèque



8



30

## LA VIE ASSOCIATIVE

- 24 | Pignons-sur-Fresnes
- 25 | Bouges en musique/AFNS
- 26 | APE
- 28 | Société de chasse "La Fresnoise"
- 30 | Empoisonnement de l'étang de Fresnes
- 31 | Halloween à Fresnes
- 32 | Comité des fêtes de Fresnes
- 34 | Éric Marsault

## PUBLICATIONS EXTERNES

- 35 | Présence Verte
- 36 | SMIEEOM
- 38 | Pays de la Vallée du Cher du Romorantinais
- 40 | Mesures de Biosécurité
- 41 | Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau
- 42 | Eclair association
- 43 | Agenda Val de Cher Controis
- 43 | ADMR41



34

## INFORMATIONS UTILES

- 44 | Etat civil
- 46 | Liste des associations Fresnoises
- 47 | Tarifs Communaux
- 48 | Infos utiles / Agenda des manifestations



37

# Bilan

## de juillet 2020 à décembre 2025

### TRAVAUX DE BÂTIMENTS :

- Réfection des toitures de la bibliothèque, du foyer communal, de la mairie et du logement situé au 2 rue de la Bièvre.
- Changement des radiateurs électriques à la mairie.
- Travaux d'électricité en mairie pour le raccordement à la fibre.
- Changement de la chaudière au logement du 2 rue de la Bièvre.
- Réfection du foyer communal.

### TRAVAUX DE LA VOIRIE :

- Installations de mâts solaires rue Jean Marie Marsault, rue des Acacias, rue du Mesneuil et rue de la Taille Picard.
- Sécurisation rue des Acacias et rue du Clos de Fresnes.
- Busage + travaux rue du Mesneuil.
- Enfouissement de colonnes de tri rue Jean Marie Marsault.
- Réfection du parking des Charentaises.

### ETUDES :

- Etude énergétique de bâtiments communaux.
- Etude patrimonial du service d'eau et schéma directeur du service d'assainissement.
- Etude de faisabilité d'une boulangerie.



Travaux rue des Acacias



### ECOLE :

- Sécurisation de l'accès à l'école.
- Circuit à vélo.
- Installation d'une table de ping-pong dans la cour.
- Végétalisation de la cour.
- Aménagement d'un bureau de direction.
- Installation de deux vidéos projecteurs interactifs.

### JEUNESSE :

- Aménagement d'un city park,
- installation de jeux pour enfants, d'agrès.
- Réalisation d'un terrain de pétanque.
- Installation d'une tyrolienne.
- Création du conseil de jeunes.

### GESTION DU PERSONNEL :

- Instauration du RIFSEEP, du CET et mise en place de la participation de la commune aux mutuelles des agents, majoration du paiement des heures complémentaires.

### AIDES :

- Une aide aux jeunes de 30 € en remboursement de la réussite au code de la route.
- Une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau.
- Une aide de 50 € aux jeunes étudiants ou demandeurs d'emplois a été mise en place lors de la pandémie du COVID.

### FESTIVITÉS :

- Relance de la fête de Fresnes avec vin d'honneur et feu d'artifice.
- Cinéma en plein air.
- Accueil des nouveaux arrivants.
- Retour du théâtre au foyer communal
- 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 marquée par la reconnaissance de nos soldats morts pour la France au cimetière, suivi d'un défilé jusqu'au monument aux morts.

### COMMUNICATION :

- Création de la page Facebook.
- Adhésion à panneau Pocket permettant à la commune d'informer en direct les habitants.



Avant



Pendant

### ACHATS ET DIVERS :

- Création du blason.
- Rétrocession de 2 lotissements.
- Achat d'un véhicule communal et d'une tondeuse pour le service d'entretien.
- Achat d'un poste informatique.
- Achat d'une estrade pour les salles multi-activités.
- Achat d'un lave-linge pour l'école.
- Achat d'un réfrigérateur et d'un four pour la cantine.
- Achat d'un terrain rue de la Taille Picard.
- Achat d'une maison près de l'école.
- Convention signée avec le syndicat du Bassin de Beuvron pour une création de zone humide.
- Convention signée avec ATIGIP pour l'emploi de personnes condamnées à une peine de travaux d'intérêt général.
- Maintien de la confection de repas en cantine, développement des circuits courts.
- Maintien des taux d'imposition et des tarifs communaux, voire diminution pour l'eau et l'assainissement.

### REFECTION DU TOIT DE LA MAIRIE



Après

# Informations

## à savoir!



### Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Café

On y apporte des objets défectueux, nettoyés et propres, non démontés et avec tous les accessoires, et on se met à l'ouvrage avec des réparateurs bénévoles passionnés par le bricolage. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café.

Ceux qui n'ont rien à réparer observent, aident à réparer un objet appartenant à un autre, ou prennent un café ou un thé

C'est dans cet esprit que le SMIEEON Val de Cher a proposé cette rencontre avec les habitants de Fresnes au foyer communal le samedi 11 octobre 2025



Déjà près d'une vingtaine de jeunes Fresnois en ont profité!

### JEUNES DE FRESNES : UN COUP DE POUCE POUR LE PERMIS !

- Tu as entre 15 et 25 ans ?
- Tu habites Fresnes et tu passes ton code de la route ?

La mairie t'aide à franchir le cap en te remboursant 30 € sur les frais d'inscription (dès l'obtention du code) !

Un petit coup de main pour un grand pas vers la liberté !



### Élections municipales 2026

#### Vérifiez votre inscription

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

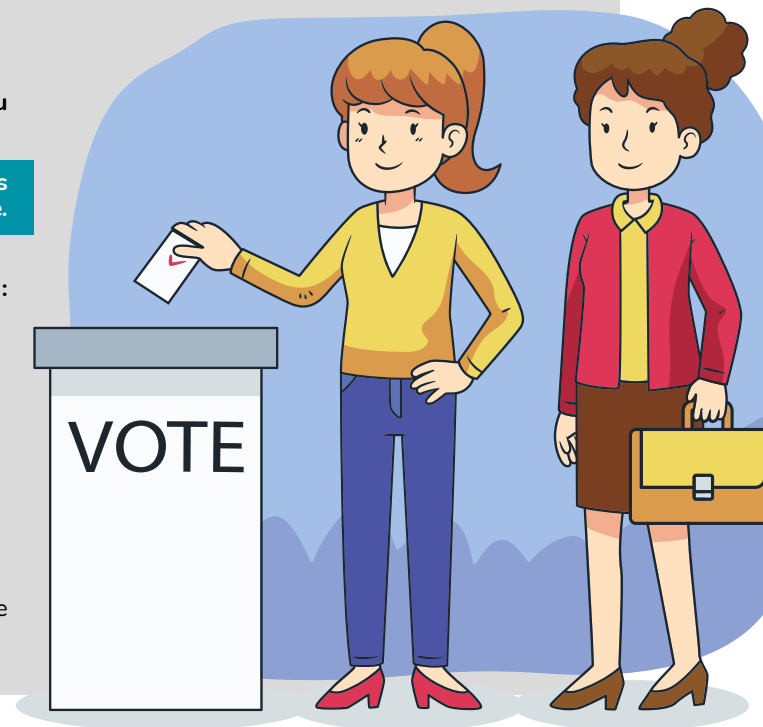
Avant de pouvoir voter, vérifiez que vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune.

- Vous pouvez consulter votre situation en ligne : [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), faites-le : à la mairie

Date limite d'inscription : 6 février 2026

Rappels des dates électorales :  
- Premier tour : 15 mars 2026  
- Second tour : 22 mars 2026

Vérifiez votre inscription dès aujourd'hui pour être en mesure de voter.



### Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Tous les français, filles et garçons dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire, doivent s'inscrire à la mairie de leur domicile ou sur internet sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Munissez-vous des documents suivants : pièces d'identité, livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

Une fois l'inscription terminée, dans les mois suivants, les jeunes seront convoqués à la journée de défense et de citoyenneté. Cela vous permettra votre inscription d'office sur les listes électorales.

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE



## GROUPE SCOLAIRE Jean-Marie LECOMTE

### PRÉSENTATION :

L'école compte un effectif de 99 élèves pour cette nouvelle rentrée. Elle est constituée de 4 classes situées 12, allée du Parc :

- classe d'Estelle TRONSON aidée de Claire CHANTREAU : élèves de petite section, moyenne section (25 élèves),
- classe de Sandrine PORTE aidée d'Océane BOISTARD : élèves de grande section / CP (24 élèves),
- classe de Séverine CAUSSE (directrice déchargée le jeudi par Amandine GARCIA-TOURINAN) : élèves de CE1 / CE2 (22 élèves),
- classe d'Océane LAURENCEAU : élèves de CM1 / CM2 (27 élèves).

Après 7 années passées dans notre école, François BEIGBEDER a décidé de changer de poste. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle école.

Il est remplacé par Océane LAURENCEAU, enseignante auprès des CM1/CM2.

### HORAIRES :

**Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

**Matin :** 8h45 – 11h45 / **Après-midi :** 13h30 – 16h30

Un service de cantine est proposé sur le site de l'école.

Une garderie est mise en place le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 dans la salle multi-activités.

### PROJETS / ACTIVITÉS :

En 2025/2026, les élèves de l'école travailleront sur le thème de "La Protection de l'Eau et des Océans". Des animations, sorties et projets sont prévus à ce sujet.

**D'autres activités ont d'ors et déjà commencé :**

- la bibliothèque municipale accueille les élèves 1 à 2 fois par mois pour un prêt de livres et une écoute d'albums, contes, kamishibaïs, ...
- les élèves de CE et CM se rendent à la piscine une fois par semaine jusqu'en mars ; les élèves de GS/CP iront ensuite jusqu'en juin.

### CONCOURS LAÏCITÉ

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un concours sur la laïcité organisé par l'Education Nationale et la Ligue de l'Enseignement. Nous sommes très heureuses d'annoncer qu'ils ont été lauréats.



Production CM1/CM2 "L'Abécédaire de La Laïcité"

Afin de prévoir au plus tôt les effectifs pour la rentrée 2026, nous invitons les parents d'enfants nés en 2023, ainsi que les nouveaux parents arrivant à Fresnes à prendre contact au plus tôt :

**Avec l'école :** 02-54-79-01-20  
ou ec-fresnes@ac-orleans-tours.fr

**Avec la mairie :** 02 54 79 53 19



## Repas des Aînés 2025

Ce samedi 6 décembre 2025, près d'une centaine de convives se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité de Fresnes aux salles Multi-Activités.

Une ambiance festive a rythmé l'après-midi, chaleureusement animée par Monsieur André, que nous remercions vivement pour son énergie et sa bonne humeur.

Entre musiques entraînantes, échanges et rires, ce moment de partage et de joies a ravi l'ensemble des participants.

Enfin, pour conclure cette belle après-midi, la municipalité a remercié de leur présence et mis à l'honneur les deux doyens de l'assemblée.



## Retour sur les permanences de remise des colis

Ce samedi matin, une partie du Conseil des jeunes de Fresnes était présente pour aider à la seconde permanence de remise des colis aux aînés.

Nous les remercions chaleureusement pour leur implication et leur bonne humeur, qui ont rendu cette matinée agréable et conviviale.

**Pour celles et ceux qui n'ont pas pu récupérer leur colis, pas d'inquiétude : les conseillers municipaux se chargeront de les porter directement aux personnes concernées.**

Merci à tous pour votre engagement !

# Comptes-rendus

## du Conseil Municipal

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du Jeudi 27 février 2025 à 19h30

#### Séance du 27 février 2025

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

**Date de convocation :** 20 février 2025

**Date d'affichage :** 20 février 2025

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 13

**Nombre de votants :** 15

**Présents :** MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, MARIE Agnès, BETRAN Raphaël, OLLIVIER Anne-Marie, GAUTIER Patrick, BADIER Christelle, GASNIER Hervé, MÊMETEAU Julien, HERNANDEZ Julie, DE WEDUWE Willy, FOINARD Corine et AUDIANNE Marie-Claude.

**Absents excusés :** Mme SAUGER-PLOUY Séverine donne pouvoir à M. TORSET Philippe. Mme PASINI-BERLU Sandrine donne pouvoir à Mme HERNANDEZ Julie. Madame MARIE Agnès a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

#### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 DECEMBRE 2024

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2024 a été approuvé à l'unanimité, soit par 15 voix pour.

#### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 DECEMBRE 2024

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 décembre 2024 a été approuvé à l'unanimité, soit par 15 voix pour.

#### PRESENTATION DU CONSEIL DES JEUNES

Monsieur le Maire donne la parole à Mme BADIER Christelle et Mr GASNIER Hervé pour la présentation des membres du conseil des jeunes. Chaque enfant présent a décliné lui-même son identité et son âge. Madame BADIER rappelle au Conseil Municipal que 14 dossiers de candidature avaient été déposés et qu'ils ont tous été retenus. Le Conseil des Jeunes se compose de 10 filles et de 4 garçons. Les noms des enfants membres ont été exposés. La première réunion de présentation a bien eu lieu le 11 janvier 2025 comme prévu, suivie de celle du 25 janvier 2025 consacrée principalement à l'élaboration du règlement intérieur de l'assemblée. Les prochaines réunions auront lieu les 1er et 29 mars, le 26 avril, le 17 mai et le 21 juin 2025 de 9h30 à 11h30.

#### APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DES JEUNES

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme BADIER Christelle qui expose la proposition de règlement intérieur du Conseil des Jeunes élaboré par leurs soins pour validation par le Conseil Municipal. Monsieur DE WEDUWE Willy déplore que les inscriptions d'enfants de la même famille ne soient pas limitées dans le règlement afin de ne pas pénaliser d'autres enfants en cas de surnombre de candidature. Il est précisé que c'est le premier Conseil des Jeunes et que le cas ne s'est pas présenté. Le règlement a la possibilité d'évoluer et d'être modifié dans le temps. Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, d'approuver le règlement intérieur du Conseil des Jeunes. Celui-ci sera annexé à la délibération.

#### ECHANGE DE TERRAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le devis du bornage pour l'échange de terrains situé « Le Bourg » avec droit de passage rue de la Bièvre, est signé. Il faut donc entériner cet échange par le Conseil Municipal afin de poursuivre les démarches et clore ce dossier.

Il est exposé au Conseil Municipal le projet d'échange, en précisant qu'une clause précisera dans l'acte notarié que ce droit de passage sera supprimé, si dans l'avenir un accès direct se présentait.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, d'accepter l'échange de parcelles exposé, avec la propriétaire des terrains située « Le Bourg » et de procéder au bornage avant passage chez le notaire.

#### MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE - CONVENTION D'ADHESION 2025-2027

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le 1er juillet 2023, le Centre Départemental de Gestion assure des médiations dans les domaines relevant de ses compétences. Ce dispositif novateur de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) a vocation à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif, et donc à désengorger les juridictions administratives. La MPO est applicable aux recours formés par les agents publics à l'encontre de décisions administratives : en adhérant à cette mission, la collectivité territoriale prend

acte que les recours formés par les agents contre des décisions individuelles et qui concernent la situation de ses agents sont obligatoirement précédés d'une médiation préalable. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de passer cette convention d'adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, d'adhérer à la mission de Médiation Préalable Obligatoire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la convention et toutes les pièces afférentes au dossier.

#### TARIFS COMMUNAUX ET PRETS DE SALLES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle les tarifs communaux actuellement appliqués. Il est décidé de ne pas modifier ces tarifs pour 2025. Il a été demandé de calculer le coût réel d'un repas à la cantine.

Mme AUDIANNE Marie-Claude rappelle que les associations communales ont droit à 1 gratuité pour les salles multi-activités et 1 pour le foyer communal. Elle propose de fixer un tarif préférentiel de 150 €, pour la location des salles multi-activités aux associations Fresnoises au-delà de celle gratuite.

Il est également suggéré de limiter ces locations à tarifs préférentiels dans l'année (période d'octobre à mars) afin de pas empêcher les locations privées durant la période estivale.

Après débat, il est décidé de reporter cette question en demandant aux associations de faire des propositions avant de trancher sur cette question.

#### AVANCEMENT DE GRADE 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent peut bénéficier d'un avancement de grade à l'ancienneté cette année. Il convient donc de créer le poste afin de nommer l'agent.

Monsieur le Maire propose de créer le poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème Classe à temps non complet, soit à 31/35ème.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité :

- de créer le poste de d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème Classe à temps non complet, à 31/35ème

et charge Monsieur le Maire de nommer, par arrêté, l'agent dans son nouveau poste après les démarches obligatoires.

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une possibilité de mutualisation de la police municipale du Controis en Sologne pour notre commune en passant une convention. Proposition à étudier avec Mr le Maire de Le Controis en Sologne.

Monsieur BELTRAN Raphaël informe le Conseil Municipal sur l'organisation de la commémoration du

8 mai, pour les 80 ans de l'armistice : cette cérémonie se déroulerait en 2 temps :

- une première partie au cimetière avec un hommage aux morts

- une seconde partie officielle, au monument aux Morts
- entre les deux un défilé du cimetière jusqu'au monuments aux Morts.

Une demande de véhicule de sapeurs pompier de premiers secours a été faite.

#### Détail de la journée :

- 9h15 rassemblement au cimetière avec recueil sur les tombes avec dépôt de gerbes de fleurs

- 10h15 défilé jusqu'au monument aux morts avec Contres-Ut

- 10h45 dépôt de gerbes de fleurs au Monument aux Morts avec prise de parole et musique

- 11h05 vin d'honneur au foyer communal.

Un repas avec les aînés avait été évoqué mais pas réalisable, manque de place dans leur restaurant habituel et traiteur trop onéreux. Une répétition de cette cérémonie est organisée le 29 mars 2025 à 11 heures. Le Conseil des Jeunes et l'école sont vivement invités à participer à cet évènement. La cérémonie du 19 mars aura lieu à 15h30 au monument aux Morts.

Monsieur CHAMPEAUX Jacky informe le Conseil Municipal de la réfection de 5 bouches de tout à l'égout, de la réparation du portillon de la cantine avec l'aide de Mr DE WEDUWE, et de la fin de la réfection du foyer communal. Il ne reste que quelques petites finitions.

Madame AUDIANNE Marie-Claude :

- demande pourquoi les compteurs sont tous changés en diamètre 15. Elle souhaite conserver son compteur de diamètre 30 pour son jardin. Cela est possible sur demande expresse.

- informe d'une erreur de montant des travaux de sécurisation sur le bulletin annuel dans le mot du Maire. Les travaux n'étant pas encore déterminés, le montant de ceux-ci reste estimatif.

- informe de trous à boucher Chemin des Sables. L'entretien des chemins va débuter prochainement.

Monsieur MÊMETEAU Julien propose au Conseil Municipal d'étudier la possibilité d'une aide financière versée aux administrés par la commune pour l'achat et l'installation de réservoir d'eau de pluie. Cette subvention pourrait consister à un remboursement (montant à déterminer) sur facture d'achat et preuve d'installation.

Mr DE WEDUWE Willy rappelle que la sécurisation prévue rue de l'Orme n'est toujours pas effectuée ainsi que la vérification de la sécurité de la mezzanine du local technique.

Il donne un devis recueilli pour un busage de fossé à l'Orme évoqué lors de la précédente réunion.

Le vote des budgets serait le 3 avril 2025 et la réunion finances le 27 mars.

La séance est levée à 21h00

Le Maire, P. TORSET.

## COMPTES RENDU DE LA SÉANCE du Jeudi 3 avril 2025 à 20h00

## Séance du 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois d'avril Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

**Date de convocation :** 27 mars 2025

**Date d'affichage :** 27 mars 2025

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 15

**Nombre de votants :** 15

**Présents :** MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, MARIE Agnès, BELTRAN Raphaël, SAUGER-PLOUY Séverine, OLLIVIER Anne-Marie, GAUTIER Patrick, BADIÉ Christelle, PASINI-BERLU Sandrine, GASNIER Hervé, MÉMETEAU Julien, HERNANDEZ Julie, DE WEDUWE Willy, FOINARD Corine et AUDIANNE Marie-Claude.

## Absents excusés :

Monsieur CHAMPEAUX Jacky a été désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU  
DU 27 FÉVRIER 2025

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents, soit par 15 voix pour.

APPROBATION ET VOTE DES COMPTES  
FINANCIERS UNIQUES 2024 DE LA COMMUNE,  
AEP ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le compte financier unique est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte administratif et le compte de gestion. Il constitue un document commun à l'ordonnateur et au comptable.

Monsieur le Maire, Philippe TORSET, présente ensuite les comptes financiers uniques 2024 des budgets AEP, Assainissement et Communal et est sorti de la salle de réunion pour les votes des comptes financiers uniques 2024. Monsieur BELTRAN Raphaël, Maire-Adjoint, a été nommé Président de séance.

Après délibération le Conseil Municipal approuve les comptes financiers uniques 2024 des budgets AEP, Assainissement et Communal, par 14 voix pour, soit à l'unanimité.

Pour un résultat de clôture avec reprise des résultats N-1 sans Restes à réaliser :

**Budget AEP 2024 :**

- Section de fonctionnement : 59 337,06 €

- Section d'investissement : 55 869,89 €

**Résultat de l'exercice : 115 206,95 €**

**Budget Assainissement 2024 :**

- Section de fonctionnement : 179 750,84 €

- Section d'investissement : 88 015,24 €

**Résultat de l'exercice : 267 766,08 €**

Pour un résultat de clôture avec reprise des résultats

N-1 avec Restes à réaliser :

**Budget Communal 2024 :**

- Section de fonctionnement : 1 221 979,43 €

- Section d'investissement : - 69 517,68 €

**Résultat de l'exercice : 1 152 461,75 €**

AFFECTATION DES RESULTATS DE  
FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL  
2024 AVEC INTEGRATION DES RESULTATS DES  
BUDGETS ANNEXES AEP ET ASSAINISSEMENT  
2024

Monsieur le Maire rappelle que pour donner suite à la clôture des budgets annexes eau et assainissement 2024 il est nécessaire d'intégrer les résultats 2024 de ces budgets annexes au budget principal communal 2025.

Monsieur le Maire présente et demande au Conseil Municipal de statuer sur l'affectation des résultats de fonctionnement du budget communal 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les comptes financiers uniques, constate qu'il fait apparaître :

- un excédent cumulé de fonctionnement du budget commune de 1 221 979,43 €

- un déficit cumulé d'investissement du budget commune de 130 359,78 €

- un solde positif de reste à réaliser du budget commune de 60 842,10 €

- un excédent cumulé d'exploitation du budget annexe AEP de 59 337,06 €

- un excédent cumulé d'investissement du budget annexe AEP de 55 869,89 €

- un excédent cumulé d'exploitation du budget annexe assainissement de 179 750,84 €

- un excédent cumulé d'investissement du budget annexe assainissement de 88 015,24 €

Soit un excédent cumulé total de fonctionnement des budgets commune et annexes de 1 461 067,33 €

Soit un excédent cumulé total d'investissement des budgets commune et annexes de 13 525,35 €

Soit un solde positif de reste à réaliser du budget commune de 60 842,10 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- le solde disponible, 1 461 067,33 € est affecté comme suit :

• affectation complémentaire en réserves (R 1068) : 0,00€

• affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (R 002) : 1 461 067,33 €

Cette affectation a été votée par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

## VOTE DES TAUX DES 3 TAXES POUR 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux actuels des taxes communales : **TFB : 47,81%**, **TFNB : 52,89 %** et **TH : 15,75 %**, et propose de les conserver pour 2025.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par

15 voix pour, soit à l'unanimité, de conserver les taux d'impositions des taxes foncières bâtie et non bâtie et de taxe d'habitation de 2024 pour 2025.

De ce fait les taux votés pour 2025 sont :

- **TAXE FONCIERE BATIE : 47,81%**

- **TAXE FONCIERE NON BATIE : 52,89 %**

- **TAXE D'HABITATION : 15,75 %**

## SECURISATION RUE DES ACACIAS

Monsieur le Maire fait le point sur les différentes réunions concernant l'aménagement de sécurité rue des Acacias et notamment la réunion finances du 27 mars dernier. Il est proposé au Conseil Municipal de voter le lancement du projet incluant 3 écluses doubles, 1'écluse simple, le haricot rue du Clos de Fresnes, un plateau au carrefour de la route du Mesneuil et un chemin piéton/vélo dans le cahier des charges, pour un montant estimatif de travaux de 369 168,50 € HT, avec un montant de subvention de plus de 100 000 €. Après un rappel de Mme AUDIANNE Marie-Claude concernant le fossé Rue du Mesneuil servant à réguler une partie de l'eau de la Rue des Acacias, il est précisé qu'il sera rajouté au budget commune 2025 sur les travaux de sécurisation la sommes des 20 000 € correspondant au premier devis recueilli.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 10 voix pour, 3 voix contre et 2 blancs d'adopter le cahier des charges proposé, et de lancer l'appel d'offre public à la concurrence pour ces travaux de sécurisation rue des Acacias.

M. De WEDUWE Willy demande que soit notifié dans le compte rendu le motif de son vote contre : le coût est trop élevé pour une seule route alors que d'autres routes et chemins ont besoin également d'une réfection. Mme AUDIANNE Marie-Claude déplore qu'aucune réunion publique n'ai été organisée avant le lancement des travaux.

M. GASNIER Hervé regrette que l'aspect écoresponsable et durable du projet n'ait pas été assez étudié.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE**  
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu du budget primitif communal pour 2025. Après vérification des sections de fonctionnement et d'investissement 2025 le budget primitif Communal 2025 a été soumis au vote.

Le budget primitif communal 2025 de la Commune est approuvé au chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, avec fongibilité de crédits : autorisation donnée à monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et à signer tout document s'y rapportant , par 9 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, pour les sommes suivantes :

- **Section de fonctionnement :**

- **Dépenses : 2 363 020,33 €**

- **Recettes : 2 363 020,33 €**

- **Section d'investissement :**

- **Dépenses : 732 001,50 €**

- **Recettes : 732 001,50 €**

CREATION DU SERVICE DE LA DEFENSE  
EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le principe et le fonctionnement du service de la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

Le Règlement Départemental de la Défense Contre l'Incendie (RDDECI) fixe les règles, dispositifs et procédures de la DECI et plus particulièrement la caractéristique des risques et les besoins en eau en découlant, les modalités d'exécution des contrôles techniques et reconnaissances opérationnelles des points d'eau (PEI). Le RDDECI permettra de répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer ou maintenir le niveau de sécurité en développant ou confortant une défense extérieure contre l'incendie adaptée, rationnelle et efficace ;
- Renseigner les ordonnateurs ;
- Préciser les rôles respectifs des communes, des EPCI et des autres partenaires dans ce domaine ;
- Proposer des solutions techniques à mettre en place pour améliorer la DECI ;
- Définir clairement les besoins en eau nécessaires à l'accomplissement de lutte contre l'incendie des sapeurs-pompiers concourant à la protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Définir des règles objectives en matière de dimensionnement des besoins en eau pour chaque type de risque par l'intermédiaire d'une grille de couverture.

Il propose ensuite de voter pour la création de ce service. Le conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de créer un service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) et d'autoriser Monsieur le Maire à passer les conventions et rédiger les arrêtés nécessaires au bon fonctionnement de ce service.

ELECTION D'UN REPRESENTANT ET D'UN  
SUPPLEANT AU COMITE DE PILOTAGE DE  
L'ELABORATION DU PLUI-H

Monsieur le Maire donne lecture mail reçu de la communauté de communes demandant aux communes de désigner un représentant titulaire et 1 suppléant communal afin des siéger au Comité de Pilotage de l'élaboration du PLUI. Le Maire peut ne pas en être membre.

Monsieur le Maire demande qui se présente comme délégués titulaire et suppléant.

Mr CHAMPEAUX Jacky se présente comme délégué titulaire et Mr DE WEDUWE Willy comme délégué suppléant.

**Vote du délégué titulaire :**

Votant : 15 Blanc : 2 Nul : 1

Exprimé : 12

Mr CHAMPEAUX Jacky : 12 voix

**Mr CHAMPEAUX Jacky a été élu représentant de la commune au Comité de Pilotage de l'Elaboration du PLUI-H**

**Vote du délégué suppléant :**

Votant : 15 Blanc : 4 Nul : 0

Exprimé : 11

Mr DE WEDUWE Willy : 10 voix

Mr GAUTIER Patrick : 1 voix.

Mr DE WEDUWE Willy a été élu représentant suppléant de la commune au Comité de Pilotage de l'Elaboration du PLUI-H.

### MODIFICATION DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL URBANISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'élaboration du prochain PLUI-H, chaque commune doit constituer une commission urbanisme, avec comme membres obligatoire la secrétaire de Mairie et le Maire. Il est rappelé que le Conseil Municipal a déjà créé un comité consultatif urbanisme lors de sa réunion du 8 octobre 2020. Il est donc proposé de conserver celle-ci, en y ajoutant Mr le Maire et la secrétaire préposée à l'urbanisme, soit Mr Philippe TORSET et Mme Céline GIRAUD.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité de rajouter Mr le Maire et la secrétaire préposée à l'urbanisme. Le comité consultatif communal urbanisme se compose comme suit :

**Mr le Maire :** M. TORSET Philippe

**La secrétaire préposée à l'urbanisme :**

Mme GIRAUD Céline

**Les membres du Conseil Municipal :** MM MARIE Agnès, GAUTIER Patrick, CHAMPEAUX Jacky, OLLIVIER Anne-Marie, BELTRAN Raphaël, DE WEDUWE Willy, AUDIANNE Marie-Claude

**Les membres Hors Conseil :** MM DE BALINCOURT Roland, REPINÇAY Jean-Pierre, DYÉ Maurice, HOMET Céline, MONTARU Jean-Pierre.

### PRET DES SALLES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle les conditions actuelles de prêt et location des salles pour les associations Fresnoises, ainsi que la demande de modifications formulée lors de la précédente réunion par Mme AUDIANNE Marie-Claude.

Mr MÈMETEAU Julien propose d'étudier dans son ensemble les conditions et tarifs de locations des salles, aussi bien pour les associations que pour les privés. Après délibération, le Conseil Municipal, décide par 8 voix contre et 7 voix pour, de ne pas modifier pour le moment les conditions et tarifs de location des salles communales pour les associations Fresnoises.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :**

- De la demande de la Communauté de Communes concernant l'entretien des espaces verts de la station, soit les agents communaux continuent à tondre et il faudra passer une convention avec la communauté pour le remboursement des frais (salaires usure du matériel...), soit la communauté passent une convention avec une entreprise pour l'entretien de ces espaces verts. Le Conseil Municipal s'est prononcé par 13 voix pour l'entretien par la communauté, 1 voix pour l'entretien par la commune et 1 abstention.
- D'un courrier de demande de rétrocession, à la commune, des espace verts et voirie du lotissement « Impasse des Acacias » signé par l'ensemble des propriétaires. Ils s'engagent à prendre en charge les

frais de notaire. Le Conseil Municipal décide de réunir le comité consultatif voirie pour faire l'état des lieux du lotissement.

**Monsieur BELTRAN Raphaël informe le Conseil Municipal :**

- Sur l'organisation des festivités de la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 : défilés, véhicules de collection, hommage aux combattants au cimetière avec cocardes fournies par le souvenir français (obtenues grâce à la rénovation des tombes effectuées en 2010), commémoration officielle au monument aux morts, vin d'honneur.
- Qu'une troupe de théâtre se produit au foyer communal le 26 avril avec un tarif réduit pour les habitants de la commune.

**Monsieur CHAMPEAUX Jacky informe le Conseil Municipal :**

- Du commencement de l'entretien des routes et chemins par les employés communaux.
- Que lors des travaux effectués par le département sur la route de Blois, une partie des gravats de goudron récupérés lors du grattage de la route a été déposé derrière le cimetière. Ce qui permettra la réfection des chemins
- Qu'une réunion publique sera organisée à Fresnes par la SMIEOM concernant le tri-sélectif et le ramassage des ordures ménagères
- Que 200 tonnes de calcaire ont été déposé dans les chemins

**Madame SAUGER-PLOUY Séverine informe le Conseil Municipal :**

- Que le dernier Conseil d'Ecole a eu lieu le 18 mars. Il y a 94 enfants scolarisés toujours répartis en 4 classes, avec plein de projets comme une sortie à Paris et l'organisation d'un ramassage de ferraille pour le week-end de la toussaint.
- Qu'il va être installé un panneau d'interdiction de fumer et vapoter devant l'école
- Que les matinées jeux se poursuivent.
- Qu'une réflexion sur le fonctionnement du service de cantine est en cours afin de faciliter le travail des agents au vu des nombreux enfants mangeant à la cantine.

Monsieur DE WEDUWE Willy demande des informations sur la rémunération et gestion du personnel technique, ainsi que l'état d'avancement du fossé ou busage à l'Orme. Monsieur le Maire attend une réponse concernant le déversement possible ou non de l'eau dans la Bièvre.

Madame FOINARD Corine demande ce qui peut être fait pour les déchets verts au cimetière qui sont jetés avec les ordures ménagères (ramassage, composteur...). Une poubelle spécifique avait été mise en place. A voir pour mieux la signaler ou autres solutions.

La séance est levée à 21h50

**Le Maire, P. TORSET.**

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du 26 juin 2025 à 19h30

### Séance du 26 juin 2025

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

**Date de convocation :** 13 juin 2025

**Date d'affichage :** 13 juin 2025

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 14

**Nombre de votants :** 15

**Présents :** MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, MARIE Agnès, BELTRAN Raphaël, SAUGER-PLOUY Séverine, OLLIVIER Anne-Marie, GAUTIER Patrick, BADIÉ Christelle, PASINI-BERLU Sandrine, MÈMETEAU Julien, HERNANDEZ Julie, DE WEDUWE Willy, FOINARD Corine et AUDIANNE Marie-Claude.

**Absents excusés :** Monsieur GASNIER Hervé donne pouvoir à Mme SAUGER-PLOUY Séverine

Monsieur BELTRAN Raphaël a été désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 AVRIL 2025

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 3 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité, soit par 15 voix pour.

### PROJETS CONSEIL DES JEUNES

Monsieur le Maire donne la parole à Mme BADIÉ Christelle qui présente les jeunes qui vont exposer les projets 2025 du Conseil des Jeunes. Il est précisé que les membres de ce conseil sont assidus, investis et pleins d'idées. Ils ont été très contents de participer à la commémoration du 8 mai cette année.

#### 1/- Fête d'halloween

Le premier projet, présenté par Anaé, est l'organisation d'une fête pour halloween avec un défilé déguisé et une boum limitée à 80 enfants. Le budget nécessaire à cette manifestation est estimé à 997 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de valider et de financer le projet de fête d'halloween du conseil des jeunes pour un montant estimatif de 1 000 €. Il est précisé qu'ils devront veiller à la bonne exécution de cette soirée.

#### 2/- Installation d'une tyrolienne

Le second projet présenté, par Laurine et Lucas, est l'installation d'une tyrolienne dans le parc de loisirs entre les jeux pour enfants et le terrain de pétanque. Elle serait en bois et d'une longueur de 25 mètres, avec un siège pour assurer la sécurité des plus jeunes. Elle est adaptée pour les enfants de 4 à 14 ans.

Après étude des différents devis recueillis, ils exposent ceux qu'ils ont retenu :

- L'entreprise JPP DIRECT pour la tyrolienne d'un montant de 6 106,87 € TTC

- L'entreprise LAURENCE TERRASSEMENT pour le terrassement d'un montant de 4 095,48 € TTC

- L'entreprise J2C pour le montage de la tyrolienne d'un montant de 3 576,00 € TTC

Le coût du projet se monte ainsi à 13 778,35 € TTC. Les

membres du conseil des jeunes sont conscients que c'est un aménagement coûteux mais espèrent que le Conseil Municipal les suivra dans cette aventure.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 12 voix pour et 3 blancs de valider et de financer le projet d'installation d'une tyrolienne de 25 m dans le parc de loisirs et retient les devis suivants :

- L'entreprise JPP DIRECT pour la tyrolienne d'un montant de 6 106,87 € TTC

- L'entreprise LAURENCE TERRASSEMENT pour le terrassement d'un montant de 4 095,48 € TTC

- L'entreprise J2C pour le montage de la tyrolienne d'un montant de 3 576,00 € TTC

Cette dépense sera prise en investissement.

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RUE DES ACACIAS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres faisant suite à la négociation, rédigé par le Maître d'oeuvre, afin de retenir l'entreprise pour l'exécution des travaux de sécurisation de la rue des Acacias.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 11 voix pour, 3 voix contre et 1 blanc d'attribuer le marché de travaux de sécurisation de la rue des Acacias à l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de 322 630,20 €, et autorise monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tous les documents afférents à la bonne exécution de ce marché. Les travaux débuteront début septembre 2025.

### MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire donne la parole à Mme SAUGER-PLOUY Séverine, qui propose de modifier le règlement intérieur de l'accueil périscolaire pour faire suite à des problèmes de retard à la garderie.

Il est proposé de rajouter des amendes forfaitaires supplémentaires et de prévoir des exclusions.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de modifier l'article 2 du fonctionnement de la garderie comme suit :

- A partir du 3<sup>ème</sup> retard une amende de 15 € sera appliquée pour chaque retard supplémentaire.

- A partir du 7<sup>ème</sup> retard une exclusion temporaire d'une journée pourra être envisagée et à partir du 10<sup>ème</sup> retard cette exclusion pourra être portée à 1 semaine et répétée au besoin.

- Ces mesures sont cumulatives.

### TARIFS DES REPAS PRIS A LA CANTINE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le calcul du prix de revient d'un repas à la cantine scolaire, qui s'élève à environ 7,73 €, en prenant en compte l'achat des denrées alimentaires, les frais d'énergie, de chauffage, d'eau, de produits d'entretien et les salaires des employés. Le prix actuel du repas demandé aux familles est de 3,53 €. La commune finance donc sur ses ressources propres 4,20 € par repas, soit plus de 50 000 € sur l'année 2024. La question se pose d'augmenter au 1<sup>er</sup> septembre 2025 le

prix des repas facturés aux familles.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 11 voix pour, 3 voix contre et 1 blanc de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### TARIFS GARDERIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le calcul du prix de revient d'un enfant en garderie qui s'élève à environ 65 € par mois ou 18,60 € de l'heure. Actuellement, les tarifs demandés aux parents sont de 25 € par mois ou 4,50 € par jour pour les inscriptions occasionnelles. Faut-il augmenter le prix de la garderie pour la prochaine rentrée de septembre 2025 ?

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 9 voix pour, 4 voix contre et 2 blancs de ne pas augmenter le tarif de garderie pour le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL STAGIAIRE A 19/35<sup>ème</sup>

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement, la personne qui a été recrutée pour effectuer la garderie et la surveillance du midi pour l'année scolaire 2024-2025 est en contrat CAE, qui est un contrat aidé par l'état. Le renouvellement de ce type de contrat n'est plus possible depuis le 10 avril 2025. Il est donc proposé de modifier le poste actuel, non pourvu, d'adjoint technique territorial à 17,62/35<sup>ème</sup> à 19/35<sup>ème</sup> afin de rajouter les heures de ménage de la garderie qui n'étaient pas prévues lors de la création du poste en 2023 et qui sont effectuées maintenant par cette personne, afin de pouvoir la nommer stagiaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour et 1 blanc d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint technique territorial à 17,62/35<sup>ème</sup> à 19/35<sup>ème</sup> afin d'adapter ce poste aux besoins actuels.

### FIXATION ET REPARTITION DES SIEGES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'élargir le nombre d'élus siégeant au prochain conseil communautaire et de passer de 55 à 62 élus, et dans ce cas, le nombre de représentants pour la commune de Fresnes passerait à 2 au lieu d'1 actuellement, la parité devant être appliquée.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour de fixer à 62 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de communes Val de Cher-Controis.

### PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'ACHAT D'UN RECUPERATEUR D'EAU

Monsieur le Maire donne la parole à Mr MÉMETEAU Julien qui expose le projet d'aider les Fresnois pour l'achat d'un récupérateur d'eau. Il propose diverses options de participation qui se font dans d'autres communes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter pour ou contre le projet de participation à l'achat d'un récupérateur d'eau.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 12 voix pour et 3 blancs de retenir le projet de participation à l'achat d'un récupérateur d'eau pour les Fresnois.

Monsieur le Maire propose ensuite de délibérer sur les conditions d'aide à cet achat.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 12 voix

pour et 3 blancs de :

- Limiter l'achat à 1 récupérateur d'eau par foyer Fresnois
  - Participer à hauteur de 50 % de la facture avec un plafonnement de remboursement à 50 €
  - Limiter cette aide à un budget communal de 5 000 €
- Un document de demande de remboursement sera rédigé auquel il faudra joindre la facture d'achat, un justificatif de domicile et un RIB.

### FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC DECI (défense extérieure contre l'incendie)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire suite à la délibération prise lors de la précédente réunion sur la création du service DECI (défense extérieure contre l'incendie), une nouvelle délibération doit être prise concernant son fonctionnement.

Il donne à cet effet lecture du projet de délibération reçu par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de fixer l'organisation du service DECI de la manière suivante :

#### 1- En régie propre.

Les services municipaux seront en charge de :

- La gestion administrative du service public de la DECI
- La gestion de la signalisation de la DECI
- La gestion de l'accessibilité et de la protection de la DECI
- La gestion de la maintenance préventive des PENA publics

#### 2 - En régie par le biais de prestations de service.

Les services municipaux seront en charge, dans le respect du code des marchés publics, d'organiser avec des prestataires privés au travers de prestations de service :

- La gestion de la signalisation de la DECI
- La gestion de l'accessibilité et de la protection de la DECI
- La gestion de la maintenance préventive des PEI publics sous pression
- La gestion de la maintenance corrective des PEI publics sous pression.
- La gestion de la maintenance préventive des PENA publics
- La gestion des contrôles techniques pour les PEI publics sous pression
- L'implantation, la suppression, le déplacement des PEI publics sous pression
- L'implantation, la suppression, le déplacement des PENA publics

Les appels d'offre, contrats et conventions passés dans le cadre de l'organisation du service public contrats seront annexés en annexe 6 de l'arrêté municipal de la DECI.

### RAPPORT SUR L'EAU 2023

Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023, afin que le Conseil Municipal délibère, comme la réglementation l'impose. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité :

- D'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- De transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- De mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

- De renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

### RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT 2023

Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023, afin que le Conseil Municipal délibère, comme la réglementation l'impose.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité :

- D'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- De transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- De mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- De renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

### AVIS PARC AGRIVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire, pour donner suite à la réunion publique sur le projet agri-photovoltaïque qui a eu lieu le 5 juin dernier, informe le Conseil Municipal que la Commune peut donner un avis consultatif validant ou non ce projet de parc agrivoltaïque combinant une exploitation agricole ovine et une production d'électricité renouvelable de 8,9 ha sur une surface de parcelles de 38,9 ha situées sur les communes de Fresnes et du Controis-en-Sologne. Il est précisé que la plupart des habitants proches du lieu d'implantation sont hostiles au projet.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après délibération, se prononce contre le projet agrivoltaïque par 3 voix contre et 12 blancs

### DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il nous reste encore 14 765 € de fonds de concours 2023-2025 à demander à la Communauté de Communes Val de Cher-Controis.

Il est proposé de demander le solde, soit les 14 765 € pour le projet de travaux de sécurisation de la Rue des Acacias. Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de solliciter auprès de la Communauté de communes Val de Cher-Controis le solde du fonds de concours qui nous avait été alloué pour 2023-2025, soit 14 765 € pour nos travaux de sécurisation de la rue des Acacias.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Que la communauté de Communes aide à hauteur de 200 € pour l'achat d'un vélo électrique chez les concessionnaires agréés. La liste est visible sur le site de la communauté de communes Val de Cher-Controis.
- Que le rassemblement pour le 14 juillet est à 10h15 sur le parking de la Mairie avec un défilé animé par Contres-ut à 10h30. Les élus disponibles ce jour-là sont les bienvenus pour la bonne organisation de cette manifestation.

- Qu'un de nos employés communaux a démissionné au 1<sup>er</sup> juillet 2025

- Que l'arrêt de bus scolaire va être décalé rue des Rasoirs pour une durée test d'un an.

**Madame SAUGER-PLOUY Séverine informe le Conseil Municipal :**

- Que la bibliothèque fait une opération mangeur de livres avec la librairie de Pontlevoy : 4 ouvrages sélectionnés sont à lire. Un vote désignera ensuite le livre préféré des lecteurs.
- Que les activités jeux du mercredi se poursuivent
- Que la rentrée scolaire 2025-2026 se prépare, avec l'arrivée d'une nouvelle institutrice pour les CM en remplacement de l'instituteur actuel qui va enseigner dans un IME à Crouy-Sur-Cosson. -
- Que la fête de l'école est toujours prévue le 28 juin avec un barbecue partie, et projet de musique organisé par l'association des parents d'élèves. Le spectacle des enfants est à 14h30 et la remise des calculatrices prévue à 15h30.
- Que l'effectif prévisionnel de la prochaine rentrée scolaire est de 97 élèves.

Madame MARIE Agnès informe le Conseil Municipal que comme l'année passée le repas des aînés se fera le 1<sup>er</sup> samedi de décembre, soir le 6 décembre. La question du prix des colis et de la participation au repas a été soulevée.

Monsieur CHAMPEAUX Jacky informe le Conseil Municipal :  
- D'un projet, encore à l'étude de plantation de pommiers entre l'école et le verger conservatoire de Mont-Près-Chambord.  
- Que des travaux de calage de rive Rues de la Bièvre, du Vert Bois et Mesneuil vont débuter début juillet.

**Monsieur BELTRAN Raphaël informe le Conseil Municipal :**

- Sur le retour positif du ciné plein air avec une fréquentation d'une centaine de personnes.
- Que le bulletin de juillet est en route, une réunion sera organisée début juillet pour une parution vers le 20 juillet.
- Que la fête de Fresne et l'organisation du forum des associations se préparent, avec une incertitude sur le tir du feu d'artifice due aux conditions climatiques.

**Monsieur DE WEDUWE Willy demande :**

- Où les agents communaux lavent les tondeuses et matériels ? ont-ils un bac de rétention avec une dalle ? Non un devis sera à faire.

- Où en est la sécurisation de la plateforme du hangar communal

- Si le problème du fossé Rue de l'Orme a avancé ? et qu'un arbre est tombé entre la rue du Gué Fagot et la rue de l'Orme  
Madame AUDIANNE Marie-Claude demande si une réunion publique est prévue concernant les travaux de sécurisation Rue des Acacias.

**Madame FOINARD Corine demande :**

- Si le carré d'herbe peut être tondu au cimetière car pas fait lors du nettoyage pour le 8 mai et demande pourquoi un petit muret a été retiré auprès d'une tombe d'un particulier.
- Si un flyer peut être fait et distribué pour rappeler les horaires concernant les bruits de voisinage.
- Que le panneau rue du Mesneuil soit nettoyé et voir s'il est possible d'installer un miroir au carrefour de la rue du Mesneuil et de la rue des Rasoirs.
- Combien de jeunes ont profité de l'aide au permis depuis sa mise en place ?

La séance est levée à 21h50

Le Maire, P. TORSET.

## COMpte Rendu DE LA SéANCE Jeudi 18 septembre 2025 à 20h00

## Séance du 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de septembre

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

**Date de convocation :** 11 septembre 2025

**Date d'affichage :** 11 septembre 2025

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 13

**Nombre de votants :** 15

**Présents :** MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, BELTRAN Raphaël, SAUGER-PLOUY Séverine, OLLIVIER Anne-Marie, GAUTIER Patrick, BADIER Christelle, GASNIER Hervé, MÊMETEAU Julien, HERNANDEZ Julie, DE WEDUWE Willy, FOINARD Corine et AUDIANNE Marie-Claude.

**Absents excusés :** Madame MARIE Agnès donne pouvoir à Mr BERLTRAN Raphaël

Madame PASINI-BERLU Sandrine donne pouvoir à Mr TORSET Philippe

Avant de débiter la réunion Monsieur le Maire donne la parole à Mme TRONSON Estelle, qui expose au Conseil Municipal son projet de plantation de pommiers avec le conservatoire de Mont-Près-Chambord, en précisant les conditions de plantation, d'entretien et les aides financières possibles de la part du département (DDAD) ou de la Région (CREED) si une association, comme Sologne Nature Environnement est partenaire en proposant des interventions pédagogiques. Il reste à trouver le lieu de plantation idéal, pas trop loin de l'école, afin de définir le nombre de pommiers.

Madame BADIER Christelle a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU  
DU 26 JUIN 2025

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité, soit par 15 voix pour.

DECISIONS MODIFICATIVES  
DU BUDGET COMMUNAL 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 2 décisions modificatives sont à prendre sur le budget communal 2025 concernant les travaux rue des Acacias : DM1 pour la réintégration des études faites par l'ATD41 (3 000 €) ainsi que le comptage de vitesse fait par l'entreprise CPEV (2 112 €) dans le compte de travaux.

**Soit une augmentation de crédit de 5 112,00 € :**

- en dépense d'investissement au compte 2315

- en recette d'investissement au compte 2031

DM2 pour une éventuelle demande d'avance sur les travaux demandée par l'entreprise, s'élevant à 5% du montant des travaux TTC. Demande non encore effectuée à ce jour.

**Soit une augmentation de crédits de 19 358 € :**

- en dépense d'investissement au compte 238

- en recette d'investissement au compte 238

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de voter les crédits nécessaires :

- à la réintégration de études ATD41 et comptage de vitesse pour un montant de 5 112,00 € en adoptant la DM1 correspondante

- pour la demande des avances sur travaux rue des Acacias pour un montant de 19 358 € en adoptant la DM2 correspondante.

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES  
DE POLICE 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut reprendre une délibération pour compléter le dossier de demande de subvention 2025 auprès du Département au titre des Amendes de Police pour le projet de sécurisation du bourg (RD7 et Rue des Acacias). Celle qui avait été prise en 2024 n'est plus valable pour 2025. Le montant prévisionnel de cette subvention est de 8 000 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de solliciter auprès du département une subventions au titre des Amendes de Police 2025 pour le projet de sécurisation du bourg (RD7 et Rue des Acacias).

## LOYER LOGEMENT 2 RUE DE LA BIEVRE

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2024 le Conseil Municipal avait décidé de ne pas augmenter le loyer de la location située au 2 rue de la Bièvre. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se positionner sur une augmentation ou non du loyer pour cette année. **Le loyer est actuellement de 596,08 € et s'élèverait à 602,28 € pour 2025.**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de ne pas augmenter le loyer de la maison située au 2 rue de la Bièvre pour 2025. Le montant reste donc à 596,08 €.

SUBVENTION POUR SORTIE SCOLAIRE A  
PREFAILLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que L'école organise du 16 au 20 mars 2026 une classe découverte « milieu marin et protection de l'environnement » à Préfailles (Loire Atlantique) pour les classes de CE1/CE2 et GS/CP ; 44 élèves sont concernés. Madame Causse, directrice, sollicite le conseil municipal pour l'octroi d'une subvention concernant le transport. Le déplacement en car s'élève à 2832,50€, l'APE s'est engagée à participer à ces frais à hauteur de 1500,00€.

Il est précisé que si la commune participe au financement de cette sortie, l'école peut obtenir une subvention supplémentaire auprès d'un autre organisme.

Monsieur le Maire propose de subventionner cette sortie scolaire à hauteur du solde du transport restant à charge à l'école, soit 1 332,50 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par

15 voix pour, soit à l'unanimité, d'attribuer une subvention à l'école d'un montant de 1 332,50 € afin de financer une partie du transport de la classe découverte à Préfailles.

## RETROCESSION DE TERRAIN

Report de cette question ultérieurement, car nous n'avons pas toutes les informations nécessaires pour la traiter.

## PROJET ECOLE DE PLANTATION DE POMMIERS

Pour donner suite à l'exposition du projet plantation de pommiers par Mme TRONSON Estelle avant le début de la réunion, Monsieur le Maire propose de réfléchir sur le lieu d'implantation des arbres et de solliciter une demande de subvention auprès du Département au titre de la DDAD.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour de solliciter auprès du Département une subvention au titre de la DDAD pour la plantation de pommiers.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :**

- Que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

- D'une demande de retrocession du lotissement Impasse des Acacias comme pour celui du Château de Rougeou. Il est décidé d'aller sur place pour vérifier l'état de ce lotissement avant de proposer cette question à un prochain ordre du jour. La réunion réunissant le Conseil Municipal et le comité consultatif voirie est fixée au samedi 11 octobre 2025 à 14h sur place.

- Que la Communauté de Communes a un projet de valorisation des lieux scéniques avec un financement de 50% du reste à charge des travaux. Exemples de travaux proposés pour nos salles Multi-activités : pose d'écran et vidéo projecteur, fond de scène, kit led pour rampes d'éclairage. Le montant du premier devis effectué par la communauté pour ces travaux est de 13 799,40 € subventionnés à hauteur de 7 589,45 €. Pour demander le fond de concours 3 devis seront nécessaires.

- Du problème des bouches à clés Rue des Acacias : la mise à niveau lors des travaux est bien prise en compte dans le marché mais certaines sont défectueuses. Il serait donc judicieux de les remplacer en même temps que les travaux. Un devis a été demandé à véolia en concertation avec la communauté de communes qui gère maintenant les réseaux d'eau et d'assainissement collectif.

- Qu'un projet agrivoltaïque au lieu-dit « La Source » est en cours. Il semble que ce projet soit implanté sur les mêmes parcelles que le projet photovoltaïque pour lequel nous avons donné un avis défavorable.

- Si au carrefour du Mesneuil, Acacias et Moulins à Vent nous remettons 2 stops comme actuellement ou 4 stops ou des priorités à droite. Il est décidé de laisser comme actuellement 2 stops comme choisi lors du marché de travaux.

- Que les inscriptions pour les élus au repas des aînés sont ouvertes. Une invitation par mail sera envoyée.

- Des problèmes de néons à l'école et au foyer qui sont à changer au fur et à mesure par des panneaux led. La question se pose de changer l'intégralité de ces néons à l'école. Un devis s'élève à 850 € sans la main d'oeuvre.

Il est décidé de les changer et de les faire poser par un professionnel et de voir également pour le foyer.

- Que pour donner suite à la question posée lors d'une précédente réunion par Mme FOINARD Corine, il y a eu 16 jeunes qui ont déjà bénéficié de l'aide au permis de conduire depuis le début de la campagne d'aide.

**Monsieur CHAMPEAUX Jacky informe le Conseil Municipal :**

- Que la fermeture de la pêche à l'étang communal sera le dimanche 28 septembre 2025

- Que pour 2026 il n'y aura plus de régisseurs, les 3 personnes actuelles arrêteront à la fin de la saison 2025. Une annonce sera à faire pour le recrutement 2026.

- Que les rues du Mesneuil, des Moulins à Vent, du clos de Fresnes sont limitées à 3T5 durant la durée des travaux.

- De la réception de la tyrolienne, pose d'une lasure par l'employé communal et prévoir son implantation avec l'entreprise LAURENCE TERRASSEMENT fin septembre 2025.

**Madame SAUGER-PLOUY Séverine informe le Conseil Municipal :**

- Que la bibliothèque a fait sa rentrée : partenariat avec l'école, matinées jeux, spectacle Amies voix au foyer communal le 15 octobre 2025.

- Que la rentrée scolaire s'est bien passée avec cette année 4 institutrices avec un effectif de 97 enfants répartis comme suit : 25 élèves pour les PS-MS, 24 élèves pour les GS-CP, 22 élèves pour les CE1-CE2, et 26 élèves pour les CM1-CM2

- Que la fête d'halloween organisée par le Conseil des Jeunes se prépare : informations sur les réseaux et en porte à porte du défilé dans les rues par la distribution de flyers le samedi 4 octobre, ainsi que des inscriptions pour la boum.

**Monsieur BELTRAN Raphaël informe le Conseil Municipal :**

- Sur l'organisation d'une matinée nettoyage des rues le samedi 20 septembre de 8h30 à 12h pour les dépôts sauvages.

**Madame FOINARD Corine informe le Conseil Municipal que le cimetière n'est toujours pas fauché.**

**Madame AUDIANNE Marie-Claude demande :**

- Si le portail du côté droit du cimetière peut rester ouvert car il a été refermé. On vérifiera car normalement il est resté ouvert.

- Quand le fauchage des routes débutera.

**Monsieur DE WEDUWE Willy demande :**

- Où en est l'échange rue de la Bièvre. On attend la date du géomètre pour le bornage.

- Où en est la sécurisation de la rue de l'Orme avec les ponts : panneaux, marquages au sol...

- Quand sera octroyé un budget pour le conseil des jeunes

- Si un planning de travail à faire est effectué chaque semaine pour le service technique

- Si le comité consultatif voirie est convié pour le suivi des travaux Rue des Acacias. Non.

- Où en est le changement du transformateur électrique Route de Blois et l'échange Rue de la Taille Picard. C'est fait.

La séance est levée à 21h18

**Le Maire, P. TORSET.**

## COMPTÉ RENDU DE LA SÉANCE Jeudi 13 novembre 2025 à 20h00

**Séance du 13 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize du mois de novembre Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

**Date de convocation :** 6 novembre 2025

**Date d'affichage :** 6 novembre 2025

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 12

**Nombre de votants :** 14

**Présents :** MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, MARIE Agnès, BELTRAN Raphaël, SAUGER-PLΟΥY Séverine, GAUTIER Patrick, BADIÉ Christelle, PASINI-BERLU Sandrine, GASNIER Hervé, MÊMETEAU Julien, DE WEDUWE Willy et AUDIANNE Marie-Claude.

**Absents excusés :** Madame OLLIVIERA, Madame HERNANDEZ Julie donne pouvoir à Mme PASINI-BERLU Sandrine, Madame FOINARD Corine donne pouvoir à Mr DE WEDUWE Willy

Avant de débiter la réunion Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter une question à l'ordre du jour concernant le renouvellement à l'adhésion au contrat de groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le Centre de Gestion de Loir et Cher pour 2026-2029. Le Conseil Municipal est d'accord pour ajouter cette question à l'ordre du jour. Elle sera traitée en fin de réunion.

Monsieur GAUTIER Patrick a été désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 JUIN 2025**

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents, soit par 14 voix pour.

**PROMOTION INTERNE: CREATION POSTE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET 35/35<sup>ème</sup>**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent peut bénéficier d'une promotion interne sur liste d'aptitude. Il convient donc de créer le poste afin de nommer l'agent.

Monsieur le Maire propose de créer le poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet, soit à 35/35<sup>ème</sup>. Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour, soit à l'unanimité des présents :

- de créer le poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet, 35/35<sup>ème</sup> et charge Monsieur le Maire de nommer, par arrêté, l'agent dans son nouveau poste après les démarches obligatoires.

**SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS POUR 2025**

Monsieur le Maire propose de statuer sur les demandes de subventions 2025 aux associations, en se basant sur celles attribuées l'année passée et les nouvelles demandes reçues notamment le tour du Loir et Cher qui passera sur Fresnes le 16 avril 2026 qui demande 0,15 €/habitant, soit 180 €, ainsi que 2 enfants au centre des apprentis de Joué-Les-Tours et 1 au MFR de Loches. Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'attribuer pour 2025 les subventions aux associations dont nous avons reçu les demandes comme suit pour un montant total de 4 359 € :

**Comité des Fêtes :** 153 € par 10 voix pour, Mme SAUGER-PLΟΥY Séverine, Mme PASINI-BERLU Sandrine, Mr GAUTIER Patrick et Mme BADIÉ Christelle n'ont pas pris part au débat et vote.

**A.F.N.S :** 153 € par 13 voix pour, Mme AUDIANNE Marie-Claude n'a pas pris part au débat et vote.

**Jeunes Sapeurs-Pompiers de Contres :** 300 € par 13 voix pour, Mr BELTRAN Raphaël n'a pas pris part au débat et vote.

**UNC-AFN de Fresnes :** 80 €

**Coopérative scolaire (25 € par enfants 100 enfants) :** 2 500 €

**Pignons sur Fresnes :** 153 €

**Etincelle :** 80 €

**CMA de Joué-Les-Tours (2 adolescents X 80 €):** 160 €

**FNACA Contres :** 80 €

**MFR Lochois (1 adolescent X 80 €) :** 80 €

**Club de l'Espoir :** 207 €

**Société de chasse « La Fresnoise » :** 153 €

**Souvenir français-Comité Bracieux-Contres :** 80 €

**Tour du Loir et Cher :** 180 €

**Par 14 voix pour**

**RETROCESSION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT « LES ACACIAS »**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport de visite du lotissement qui a eu lieu le 11 octobre dernier, il a été constaté :

- Que le lotissement est en très bon état.  
- Que l'horloge de l'éclairage public a été changée le 10 octobre 2025

- Que les 3 lampadaires sont installés  
Il a été demandé que le panneau « stop » soit refixé correctement

Les frais notariés seront pris en charge par l'association du lotissement et estimés actuellement à 600 €. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de passer au vote pour l'autoriser :

- à engager la procédure de rétrocession de la voirie et des espaces vert du lotissement  
- à signer l'acte de rétrocession auprès du notaire

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 9 voix pour et 5 abstentions d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de rétrocession de la voirie

et des espaces verts du lotissement « Les Acacias » et à signer l'acte notarié.

**ECHANGE DE TERRAIN**

N'ayant pas encore reçu les documents de bornage du géomètre entérinant les nouveaux accords conclus pour l'échange de terrain situé dans le « bourg », cette question est ajournée et reportée ultérieurement afin de pouvoir finaliser l'acte chez le notaire.

**LOCATION DE PARCELLES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de la pépinière « Mon jardin », située à Marçon de louer des parcelles de terre appartenant à la commune d'une superficie totale de 1ha 55a 59ca. Il est demandé :

- Quel type de bail de location, car si bail agricole risque de perte des parcelles par la commune  
Pour quelle utilisation

La question est ajournée afin de récolter toutes les informations nécessaires pour pouvoir statuer.

**ADHESION CONTRAT GROUPE ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 2026-2029**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat d'assurances statutaires actuel se clôture au 31/12/2025 et qu'il faut le renouveler pour 2026-2029. Il est donc proposé de continuer d'adhérer au contrat de groupe souscrit par le Centre de gestion de Loir-et-Cher comme les années passées.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour, soit à l'unanimité des présents :

d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires (2026-2029) souscrit par le Centre de Gestion de Loir-et-Cher aux conditions suivantes :

- **Assureur :** CNP Assurances

- **Courtier :** REL YENS SPS

- **Durée du contrat :** 4 ans (date d'effet au 01/01/2026)

- **Préavis :** contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

- d'autoriser le Maire à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe et demande au Conseil Municipal :

Que la subvention au titre des amendes de police pour les travaux rue des Acacias s'élève à 16 000€

De l'organisation de la commémoration du 5 décembre, l'heure est encore à déterminer avec l'association des anciens combattants Si la municipalité fait le repoissonnement de l'étang communal cet hiver, sachant que pour le moment il n'y a plus de régisseur pour 2026. Il a été décidé que oui, comme l'année passée. Un appel au volontariat sera lancé sur les réseaux afin de trouver des régisseurs.

**Repas de Noël des aînés :**

- Qui n'est pas encore inscrit et vient au repas des aînés du 6 décembre prochain

- Quelle viande choisir pour le repas des aînés parmi les propositions du traiteur. Il a été décidé le rôti de biche. Mr ANDRÉ s'occupera de l'animation du repas.

- Permanences pour récupérer les colis le mercredi

10 décembre toute la journée et le samedi matin 13 décembre. Prévoir un courrier pour prévenir les personnes concernées.

Le Noël des employés aura lieu le 9 décembre 2025 à 19 h au foyer communal

- **Madame SAUGER-PLΟΥY Séverine informe le Conseil Municipal**

- Que les manifestations organisées par le conseil des jeunes pour Halloween se sont bien déroulées, et donne la parole à Mme BADIÉ Christelle qui expose un peu plus de détails concernant le nombre de participants au défilé et à la boum, l'investissement total du début à la fin des membres du conseil des jeunes pour la bonne organisation de ces manifestations, ainsi que leurs participations à la cérémonie du 11 novembre.

- Que la tyrolienne est en cours de pose, il ne reste plus qu'à mettre les gravillons

- Que le festival « amies voix » organisé par la bibliothèque s'est tenu au foyer communal le 15 octobre dernier, avec concours de dessins pour les enfants et des lots pour chaque tranche d'âge.

- De la continuité des matinées jeux à la bibliothèque, accueillant généralement 4 à 10 enfants. La prochaine aura lieu le 10 décembre 2025.

- Qu'il y a eu 3 bennes de ferraille collectées pour l'école.

- Que le dernier conseil d'école a eu lieu le 4 novembre avec de nouveaux parents élus. La nouvelle organisation du service de la cantine scolaire a été présentée par Kathia et Amandine. Il y a 97% des élèves qui mangent à la cantine. Qu'un accompagnement anti-gaspillage va être mis en place entre l'école, la municipalité et les agents communaux. Pour le moment 98 élèves sont scolarisés et l'effectif va passer à 100 prochainement.

**Les prochains projets et activités prévus sont :**

- les séances de piscine qui vont bientôt débiter,

- « la protection de l'eau »,

- la plantation de pommiers. Mme AUDIANNE Marie-Claude demande si le lieu a été déterminé. Oui se sera le long de la clôture du lotissement du château de Rougeou,

- une fresque murale sous le préau,

- un nettoyage de la nature organisé avec le SMIEEOM,

- un dimanche en famille organisé par la communauté de commune, avec la participation de l'association des parents d'élèves (pour la prise en charge de la billetterie, avec reversement des recettes à l'école), des enfants de l'école et de l'école de musique de Contres. Cette manifestation aura lieu le 1er février à 16h aux salles multi-activités,

- la prévision de jeux intergénérationnels.

**Monsieur CHAMPEAUX Jacky informe le Conseil Municipal :**

- De la demande de Mr REPINCA Y Claude l'autorisant à nettoyer et replanter de la pelouse sur 50 m devant chez lui, qu'il entretiendra. Le conseil municipal est d'accord.

- Que le transformateur Route de Blois a été enlevé. Voir avec le SMIEEOM pour la possibilité d'implantation de bornes de tri-sélectif.

- De l'avancée des travaux rue des Acacias, avec la possibilité pour les propriétaires le souhaitant de goudronner leur entrée, à leur frais, au coût de 50 € le M<sup>2</sup>

- La fibre a été réparée à la suite de la coupure accidentelle durant les travaux.
- Que les travaux de réparation de toiture, en façade, de la Mairie vont bientôt débiter.
- Du projet évoqué lors de la dernière réunion du comité syndical du SMIEEOM de création d'une ressourcerie estimée à 4 millions d'euros.
- Que le fauchage des routes a été fait par une entreprise avec 3 tracteurs sur 4 jours.

**Monsieur BELTRAN Raphaël informe le Conseil Municipal :**

- Que l'installation des décorations de Noël s'effectuera le 3 décembre
- Que le bulletin municipal annuel devrait sortir dans le mois décembre

**Monsieur DE WEDUWE Willy** fait remarquer que les places prévues au cimetière ne sont pas assez larges, ainsi que les problèmes de mat solaire sur le chemin piétonnier et de trottoirs rue des Acacias.

Il demande où en est la sécurisation de la rue de l'Orme ainsi que le problème des eaux pluviales.

Suggère de rédiger un courrier à l'école pour remercier les enfants de leurs présences à la cérémonie du 11 novembre.

Madame AUDIANNE Marie-Claude demande où est actuellement la cureuse à fossé, elle est à Feings. Madame PANINI-BERLU Sandrine évoque le problème des bas-côtés à la Taille Picard suite aux travaux de la fibre. L'entreprise responsable des travaux a été contactée pour une remise en état. Il est également précisé que l'entreprise chargée des travaux d'enfouissement de l'électricité s'est engagée à remplacer la plaque de regard d'eau cassée, signalée lors des travaux.

La séance est levée à 21h45

**Le Maire, P. TORSET.**



**Bibliothèque de Fresnes**

Une rentrée sur les chapeaux de roue et un trimestre riche pour l'équipe des bénévoles de la bibliothèque et ceux qui la fréquentent.

Un partenariat bien rodé et toujours aussi constructif avec les classes de l'école de FRESNES. Les mardis et jeudis, une à deux fois par mois selon les classes, les bénévoles accompagnent les élèves pour de la lecture active. Des moments toujours riches !

Le 16 octobre a été présenté le spectacle Amies Voix ; une lecture vivante des « Histoires sans fin » par Ria CARBONEZ qui a rassemblé de nombreux enfants et leurs parents.

**L'histoire proposée :** « celui qui voudra épouser ma fille, Kadèle, devra me raconter une histoire sans fin. Si son histoire finit...il le paiera de sa vie ».

Voilà un Roi, un père, qui ne veut pas voir sa fille se marier. Mais c'est sans compter sur l'ingéniosité des amoureux, dans ces contes enchanteurs ou l'humour taquin côtoie un esprit bien aiguisé pour divertir petits et grands. En marge de cette proposition, un concours de dessins avait été organisé avec l'école et un jury bien exigeant a récompensé 3 artistes pour chaque classe. De belles surprises parmi les œuvres, créatives et appliquées.

Quatre matinées jeux (1 par mois), animées par le personnel communal et les bénévoles ont été à nouveau proposées aux jeunes et ont rassemblé un bon petit groupe à chaque fois.

Des matinées jeux seront organisées le 7 janvier, le 4 février et le 4 mars 2026.

La prochaine manifestation devrait avoir lieu le samedi 7 février 2026 pour les Nuits de la lecture sur la thématique Villes et Campagnes.

Tout au long de l'année l'équipe des bénévoles reste à votre disposition, dénichant les dernières pépites à

vous proposer et vous accueillent dans ses locaux les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 16h30 à 18h30.

A vos agendas et n'hésitez pas à venir partager un moment convivial !



**11 NOVEMBRE**



**14 JUILLET**



# La vie Associative



## PIGNONS SUR-FRESNES

### HISTOIRES

« Pignons-Sur-Fresnes » a vu le jour lorsqu'un groupe de copains ayant l'habitude de faire des sorties VTT le dimanche matin a décidé de se constituer en association. Nous étions alors en 2021, nous étions verts, jeunes et vivaces. Depuis, à notre rythme, nous avons évolué. Plus matures, élevés en bois de Fresnes et ses alentours, nous avons commencé par participer à certaines randonnées VTT des environs (Amboise, Fossé, St Laurent...) dans l'idée de créer, à terme, notre propre manifestation. En parallèle, nous continuons nos sorties dominicales, empruntées de fraîcheur, aux bouquets subtiles, aux parcours quelques fois charpentés, d'autres fois racés, mais toujours adaptés à l'assemblage du jour. Elles se terminent systématiquement par un moment fort, convivial et chaleureux ! Voilà notre histoire...

### LA CUVÉE 2025

aura été marquée par 2 temps importants, marqueurs des valeurs de notre association :

**18 mai 2025** : A pied, à cheval, à vélo, manifestation organisée par le comité des fêtes, à laquelle nous avons apporté une petite aide au fl échage et à l'élaboration des parcours.

**7 septembre 2025** : Action coup de poing de lutte contre la spondylarthrite ankylosante. Cette initiative a permis de rencontrer du monde, d'échanger, de partager, de parler de nous, et surtout de récolter 478,40 euros (que nous allons arrondir à 500 euros) au bénéfice de « Courir contre la spondylarthrite »

### ET LA CUVÉE 2026 ALORS ?

En cette période de vendanges, les idées foisonnent... La longueur en bouche de 2025 nous motive pour la prochaine année au cours de laquelle, nous envisageons : d'apporter à nouveau notre concours au comité des fêtes pour le mois de mai de réitérer l'action coup de poing de début septembre, pour une nouvelle cause. De prévoir, à l'attention de nos adhérents uniquement (pour le moment...), une sortie sur 3 ou 4 jours, sur l'itinéraire de la Loire à Vélo, et de rencontrer une autre association de VTT si possible. D'initier des sorties à destination des familles et des plus jeunes, sur des parcours plats mais pétillants, tanniques mais souples.

### Alors, on compte sur vous un de ces jours ?

En attendant, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook (« Pignon-sur-Fresnes » sans le s, erreur de frappe à la création, en cours de modification) ou à nous contacter au 06.71.87.10.20 (Aurélien) ou 06.15.43.59.98 (Benoît)



### CONTACT

06 11 32 65 58 - 06 71 87 10 20

✉ pignonsurfresnes@gmail.com



## LES PLANCHES DE FRESNES ET OUCHAMPS

La saison de cet automne 2025 s'est achevée et la troupe en est très satisfaite. Le public est venu nombreux et s'est montré très enthousiaste. La pièce d'Angélique Sully "Le gang des mamies flingueuses" a remporté les suffrages des spectateurs. Ils ont apprécié les innovations de la troupe comme l'insertion d'un film mettant en scène un épisode de l'intrigue, non représenté sur scène. Mais il ne s'agit pas de se reposer sur ses lauriers, et le comité de lecture s'est déjà remis au travail afin de rechercher une nouvelle pièce pour la saison d'octobre 2026. Les acteurs comptent à nouveau sur vous et vous attendent pour ce rendez vous.

## Association Bouges en musique

### LA DANSE PREND DOUCEMENT SA PLACE ET CRÉE DE BEAUX MOMENTS DE RENCONTRE



Depuis maintenant plusieurs mois, notre association vit une belle dynamique. Cette année, nos cours de West Coast Swing et de Bachata se déroulent dans la salle Multi activités, un espace confortable, lumineux, avec du parquet et une vue agréable sur le parc. Chaque semaine, un groupe motivé s'y retrouve pour apprendre, progresser et surtout passer un bon moment ensemble, quel que soit son niveau. En octobre notre association a eu l'opportunité de se faire connaître sur TV Tours avec une interview et une démonstration à retrouver sur notre site internet. Nos soirées mensuelles ont elles aussi trouvé leur rythme. Elles se déroulent à la Brasserie de Chambord, un lieu accueillant où chacun peut danser en toute bienveillance, sans pression et avec des partenaires de tous niveaux et de tous horizons. Avant chaque soirée, nous proposons un atelier, parfois animé par nos professeurs, parfois par un invité extérieur que nous accueillons avec enthousiasme. En novembre

c'est un professeur d'une association Tourangelle qui a assuré l'atelier.

Le mois de janvier apportera une belle nouveauté : un professeur parisien viendra proposer un stage de qualité en complément de notre soirée mensuelle du vendredi. Au programme :

- **Vendredi 23 janvier à la Brasserie de Chambord** : atelier et soirée gratuits, ouverts à toutes et à tous.
- **Samedi 24 janvier dans la salle Multiactivités** : un stage de 4 heures, suivi d'une soirée. Le professeur sera avec nous tout le week-end pour vous offrir un apprentissage riche et motivant.

En complément, Laurent proposera un atelier d'initiation gratuit, destiné aux personnes souhaitant rejoindre notre cours pour le second semestre. Une belle occasion de commencer l'aventure dans les meilleures conditions. Notre association avance tranquillement, avec l'envie sincère de faire vivre la danse comme une pratique accessible, accueillante et joyeuse. La porte reste ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir, reprendre ou approfondir la danse à deux dans une ambiance simple et bienveillante. La porte reste ouverte pour toute personne curieuse, débutante ou confirmée, qui souhaite se laisser tenter par la musique et l'énergie d'un groupe qui grandit avec le sourire.

Association Bouges En Musique

Site: <http://bougesenmusique.jimdofree.com/>  
Contact: [bouges.en.musique@free.fr](mailto:bouges.en.musique@free.fr)

## A.F.N.S

L'association Fresnes, Nature et Sport a organisé 4 concours de belote au cours de l'année 2025. 448 joueurs ont participé à ces concours.

Un grand merci à ces joueurs qui sont assidus. Les 5 premiers joueurs qui ont réalisé le meilleur score au cours de ces 4 concours ont eu un lot supplémentaire. Cette récompense s'est déroulée le 15 mars suivi du verre de l'amitié.

L'assemblée générale s'est tenue le 18 avril au foyer communal. Un nouvel adhérent est venu rejoindre notre équipe.

Nous avons organisé la galette des rois le 10 janvier ainsi qu'un repas au restaurant le St Hubert à Cour Cheverny le dimanche 22 juin avec tous les membres de l'association.

Les prochaines manifestations pour l'année 2026 sont:

- **La galette des rois** le vendredi 23 janvier
- **Un concours de belote** le samedi 21 février
- **Un concours de belote** le samedi 14 mars
- **Un concours de belote** le samedi 3 octobre
- **Un concours de belote** le samedi 7 novembre.

L'association remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement de ces manifestations dans une ambiance amicale.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le Président  
Dominique Audianne





Cette année, l'Association des Parents d'Elèves de Fresnes a organisé de nombreuses manifestations. Les bénéfices récoltés, destinés à l'école Jean-Marie Lecomte, aident au financement des sorties et voyages scolaires ou encore des besoins matériels. Cette année, grâce au concours de tous, une subvention exceptionnelle de 1500 euros a même été allouée à l'école afin de financer une partie du transport pour le voyage prévu en fin d'année scolaire.

L'année 2025 a été riche en manifestations. Tout cela a été possible avec l'aide des bénévoles de l'APE et la contribution de la municipalité, du comité des fêtes, des parents d'élèves et des Fresnois et Fresnoises.

Nous avons organisé ou participé à différentes manifestations :



- le mois de mars a été riche en événements avec **notre première boum**, réservée aux enfants de l'école. Elle a rassemblé une soixantaine d'enfants, tous ravis

de cette nouvelle expérience. S'en est suivi, la vente de chocolats de Pâques avec la distribution de catalogues dans vos boîtes aux lettres et un concours de belote réunissant 112 participants.

- un **deuxième concours de belote** rassemblant 104 joueurs s'est déroulé au mois de mai.
- une buvette a été tenue par nos bénévoles à l'occasion



- du cinéma plein air organisé en juin par la municipalité,
- notre kermesse annuelle et sa tombola mettant en jeu **quatre vols en montgolfière** a eu lieu fin juin. Cette année, de nombreuses modifications y ont été apportées. Nous avons mis en place un barbecue le midi afin de partager un repas tous ensemble et l'ouverture des activités a débuté dès 11 heures pour le plaisir des enfants.
- début juillet, la fête de Fresnes avec son **tournoi de foot** l'après-midi a été organisée par la municipalité. A cette occasion, un stand buvette a été tenu l'après-midi et en soirée, c'est le stand desserts qui a été assuré par les bénévoles.



- la vente de chocolats de Noël avec la prospection dans vos boîtes aux lettres a eu lieu en novembre.
- **notre 1<sup>er</sup> loto s'est déroulé le 15 novembre**. Il a été un véritable succès avec 271 participants.
- et pour finir sur une note encore plus festive, **la fête de Noël qui s'est déroulée le vendredi 19 décembre** aux salles multi-activités avec un nouvel effort apporté à la décoration de la salle pour l'émerveillement des petits et des grands. Un très beau spectacle, orchestré par les professeurs des écoles a été présenté aux familles. Une nouvelle allocation de 2500 euros a été remise à la directrice de l'école. Et enfin, la venue du père Noël et sa traditionnelle remise de cadeaux a clôturé cette très belle soirée.

Le premier semestre 2026 devrait lui aussi être riche en événements avec, nous l'espérons, une participation encore plus forte des enfants et de leurs parents. L'assemblée générale s'est déroulée en septembre 2025. Les membres du bureau et le conseil d'administration ont été remaniés mais le dynamisme

reste le même. **L'ensemble des membres du Conseil d'Administration et les membres du bureau, vous souhaitent ses meilleurs voeux pour 2026 !**

Pour rester informés et connaître nos prochaines dates, connectez-vous à notre Page Facebook « APE Fresnes ». Vous pouvez également nous contacter par mail : « [ape.fresnes@gmail.com](mailto:ape.fresnes@gmail.com) » si vous avez la moindre question ou des suggestions / idées à nous soumettre. Nous sommes à l'écoute de toutes et tous pour faire évoluer l'APE.

A bientôt !



Eric, Michel, Yoann, Aline, Julie, Marjolaine et Héloïse, le bureau 'Team Licorne 2'.

CONTACT

12, allée du Parc 41700 FRESNES  
[ape.fresnes@gmail.com](mailto:ape.fresnes@gmail.com)

The image shows three overlapping promotional posters for school events. The top poster is for the 'Fête de Noël' on December 19, 2025, at the multi-activity hall, featuring a Christmas tree and gifts. The middle poster is for the 'Kermesse' on Saturday, June 28, 2025, with a colorful background and children. The bottom poster is for the 'Super Loto de l'APE' on Saturday, November 15, 2025, at the multi-activity hall, featuring a lottery ticket and prizes like a gift card and a Nintendo Switch.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA FRESNOISE »



Départ de battue

### PRÉSENTATION

Avant le dicton du chasseur disait " UN CHASSEUR SACHANT CHASSER DOIT SAVOIR CHASSER SANS SON CHIEN " Et maintenant à FRESNES et ailleurs, on peut écrire : SANS CHIEN, UN CHASSEUR DOIT SAVOIR CHASSER AVEC BEAUCOUP DE CHANCE ET PATIENCE.

Officiellement, notre Société de chasse se compose d'une vingtaine de chasseurs dont une femme.

Souvenez-vous sur le magazine d'informations municipal annuel " le MAG n°58 " de février 2025, nous avons fait un tableau comparatif des saisons. La campagne 2023-2024 était catastrophique par rapport aux saisons de la dernière décennie.

Par exemple, en 2006-2007 nous avons prélevé 54 lièvres, en 2023-2024 seuls 4 lièvres ont été déclarés, et pire pour la campagne 2024-2025 un seul lièvre a été comptabilisé.

Ça, c'est pour les lièvres mais pour les autres espèces (faisans, pigeons et autres ....) c'est la même décadence !! Et la campagne en cours 2025-2026 prend la même direction que ces deux précédentes.

Alors que faire !! Au printemps nos faisans communs des années précédentes chantaient, ils avaient survécu aux multiples prédateurs. En conséquence, pour agrémenter nos chasseurs de petit gibier, nous avons lâché quelques

obscurs, avec interdiction de prélever les communs .

Cet été des lièvres, par deux ou trois ont été vu dans les plaines, et aujourd'hui, ils sont presque inexistantes, La maladie parait-il ?? Les renards, les prédateurs du ciel, le braconnage !! Nous ne savons plus quoi penser !! Il reste les pigeons et là, quelques chasseurs se sont régalez autour d'un champ de tournesol route du Mesneuil, appartenant et avec l'autorisation de l'agriculteur.

Et pour finir, les corbeaux pour la soupe. Là, nous avons réussi avec notre corbeautière ; plus de 50 corvidés se sont faits piéger.

Après tout cela, nous ne pouvons que constater une nouvelle saison catastrophique.

Et maintenant, nous nous disons " peut mieux faire " mais avec beaucoup d'éléments comme autrefois ; par exemple : des champs de luzerne, de trèfle incarnat, de lentilles, de betteraves, de moutarde, de colza, de sorgho, et toutes les graminées -- blé, avoine, millet, orge, seigle, maïs, tournesol, mais faut pas rêver ... !!

Nous avons des champs de courgettes, de poireaux, de choux, de fraises et des parcelles de maraichage, notre petit gibier a de quoi se nourrir ; mais aime-t'il ces cultures contemporaines.

Ne perdons pas espoir, la vie de nos campagnes est un éternel recommencement. Patience !!

Aujourd'hui, comme dans beaucoup de lieux de chasse, la priorité est donnée au grand gibier (sangliers, cerfs, biches, chevreuils, etc ...). A FRESNES, nous avons un beau cheptel de chevreuils et quelques sangliers surtout de passage. La saison dernière, nous avons prélevé nos sept chevreuils autorisés en battues et deux sangliers. Pour la présente



Garde-manger pour chevreuils et sangliers

campagne, nous avons réinstauré la chasse d'affût pour les volontaires. Une belle réussite puisque deux bêtes noires ont été prélevées (95 et 75 kg).

Nos battues " plan de chasse chevreuils " sangliers et renards ont débuté le 4 Octobre et se termineront le 21 Février 2026.

Amis promeneurs et chasseurs, nous devons cohabiter en toute sécurité sur tout chemin ou route communale ou départementale. Nos dates de battues sont affichées en Mairie sur le panneau extérieur.

Pour la campagne en cours, la Fédération nous a attribué sept bracelets de chevreuils. Nous n'oublions pas la sauvagine ; plus de dix renards ont été piégés sur le territoire communale.

Félicitations à nos deux piégeurs agréés.

### NOS ACTIVITES :

En ce qui nous concerne, matériellement et pour la sécurité, nous sommes au top (agrainages, abreuvoirs, miradors, piégeage autorisé, postes de tirs numérotés en battue et à l'affût). Nous sommes décidés à continuer ces opérations. Nous avons installé des pierres de sel et épandons du maïs dans nos droits à des endroits stratégiques. Nous constatons que ces aménagements sont appréciés des animaux.

Nous continuons nos tâches régulières : entretien nettoyage des allées, des layons, déplacement et consolidation de certains miradors, pose de pancartes pour délimiter nos droits de chasse et nos réserves. En fin d'année, nous offrons un colis de gibier à chaque propriétaire de terre non chasseur. Pour la sécurité des usagers des routes et de nos chiens, nous posons des banderoles en bordures de certaines battues. Des panneaux avertissant nos chasses sont également mis en place, en bordure de voies de circulation,

### ET MAINTENANT NOS FESTIVITES :

Un concours de belote le 4 Janvier 2025. Celui du printemps a été annulé faute de salle disponible. En 2026, nos deux concours de belote se dérouleront les Samedis 3 Janvier et 11 Avril (VENEZ NOMBREUX).

Notre repas de chasse s'est tenu à OUCHAMPS AU CAQUETOIRE DE PAPY en Avril 2025 ; excellente table pour une trentaine de convives (chasseurs, non chasseurs et épouses).

Notre Assemblée Générale s'est tenue le Samedi 15 Juin 2025 chez Mr DEPOND Jean Marie. A l'issue de cette réunion ce dernier a été remplacé par Mr VILLAUME Jean-Paul au poste de Président. Mr DEPOND Jean Marie est désormais Vice-Président. Le reste du Conseil d'Administration n'a pas été modifié.

### REMERCIEMENTS

Nous remercions particulièrement les propriétaires et riverains non chasseurs qui nous permettent de pratiquer notre passion au plus près de DAME NATURE. Pour tout renseignement ou signalement merci de contacter le bureau via la Mairie.



Repas avril 2025



Assemblée Générale



Concours de belote

## EMPOISSONNEMENT DE L'ÉTANG COMMUNAL DE FRESNES

**Ouverture :**  
Premier samedi du mois d'avril à partir de 7h  
**Fermeture :**  
Dernier dimanche du mois de septembre

### TARIFS :

Carte de pêche individuelle :

#### TARIF COMMUNE :

- La journée : ..... 5 €
  - La saison : ..... 35 €
- (Tarifs pour 2 lignes, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans accompagnés d'un titulaire de carte)

#### TARIF HORS COMMUNE :

- La journée : ..... 7 €
  - La saison : ..... 50 €
- (Tarif pour 2 lignes, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans accompagnés d'un titulaire de carte)



### Conseil des jeunes

## UN GRAND MERCI POUR CE 1<sup>ER</sup> DÉFILÉ D'HALLOWEEN À FRESNES !

Quelle belle réussite pour cette première édition organisée par le Conseil des Jeunes et la Municipalité

Sous une météo douce et agréable, petits monstres, sorcières et super-héros ont arpenté les rues de Fresnes dans la bonne humeur !

Un immense merci aux enfants pour leurs superbes déguisements, aux parents accompagnateurs pour leur présence, et à tous les habitants accueillants qui ont ouvert leur porte ou décoré leur maison.

Merci également à ceux qui, même absents, ont eu la gentillesse de laisser des friandises à disposition devant leur domicile — un geste très apprécié par les petits défileurs.

Grâce à vous tous, cette première édition s'est déroulée dans une ambiance conviviale, joyeuse et pleine de rires !



## LA BOUM D'HALLOWEEN BAT SON PLEIN À FRESNES !

Ambiance de folie, déguisements incroyables et jeunes Fresnois au top !

**Pizza, bonbons et musique :** tous les ingrédients d'une soirée monstrueusement réussie





## COMITÉ DES FÊTES DE FRESNES

Notre équipe continue ses activités, toujours dans le but de réunir les fresnoises et fresnois autour d'animations simples et conviviales.



Soirée printanière

les ex aequo. Six Motards ont ouvert la route et facilités le passage des participants au carrefour. Notre halte dégustation s'est déroulée dans le petit village de Vieul (36) face au château. Retour à Fresnes par des petites routes pour un apéritif prévu à 13h. Pique nique sur place et remise des récompenses. En exposition statique, ce sont 10 automobiles et 10 motos qui ont été présentées aux visiteurs.

### LA FÊTE COMMUNALE DU SAMEDI 5 JUILLET

Le comité des fêtes a été, encore une fois, très actif en prenant en charge le repas « Paëlla géante », la buvette ainsi que l'animation musicale de fin de soirée (DJ). Il y a eu 280 repas réservés. C'est une soirée qui a rencontré un vif succès par la présence du public et d'une météo clémente. Bravo à tous les acteurs de cette manifestation.

### LE SAMEDI 25 OCTOBRE 2025

Le comité des fêtes a organisé un « bal année 1980 à 2000 », à la Salle multi-activités. Comme les années précédentes, il était proposé un apéro dînatoire suivi d'un café gourmand. Les participants ont apprécié la soirée qui s'est terminée tard dans la nuit.

Bonne ambiance générale

### À VOS AGENDAS

- Notre Assemblée Générale : le vendredi 16 janvier 2026 - 20 h 00 au foyer communal.
- Randonnées PVC : Dimanche 17 mai 2026 - Etang communal de 7 h à 10 h  
5 parcours : 8, 10, 15, 20 et 30 km avec ravitaillement

### LA SOIRÉE PRINTANIÈRE DU SAMEDI 15 MARS 2024

Le nombre important de participants nous a poussés à monter un barnum afin de prendre l'apéritif en extérieur.

Le menu créole était composé : samoussas et amuse bouches pour l'apéritif, un rougail saucisse en plat principal et un clafoutis ananas/coco en dessert, le tout entrecoupé de plusieurs parties de lotos ... Le repas a été apprécié et la bonne humeur de tous nous a permis de passer une excellente soirée.

### LA RANDONNÉE PVC (À PIED, À VÉLO, À CHEVAL)

Cette année, la météo nous a été favorable et nos 6 itinéraires étaient tous agréables à pratiquer, pas de boue et herbe tondu ...

Les 300 participants ont apprécié les itinéraires : 8, 10, 15, 20, 30 et 32 km, le ravitaillement copieux et diversifié a rencontré un vif succès.

Notre pique-nique a encore rassemblé une belle tablée, chacun amenant son repas .... Le barbecue mis à disposition par le Comité des Fêtes contribue à la bonne ambiance de cette journée.

Bilan très satisfaisant, encourageant pour les années à venir.

### LA RANDONNÉE DES VIEILLES CALANDRES DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

37 de véhicules de collections ou de prestiges ont participées à la randonnée sur 110Km.

Un questionnaire photos a pimenté le parcours et des questions subsidiaires ont permis de départager



Randonnée des vieilles calandres



## ERIC MARSAULT

Portrait d'un jeune fresnois devenu étudiant chercheur au Canada puis professeur passionné et engagé



### BIOGRAPHIE & FORMATION

Fils de Marie-Madeleine et Jean-Marie Marsault, Éric est né le 11 mars 1971. C'est à Fresnes qu'il grandit avec ses sœurs aînées, Patricia et Martine et son petit frère Pascal, rue de L'Orme. La maison est toujours ouverte et accueille famille et amis, les fresnois aussi qui

viennent volontiers s'entretenir avec « Jeannot », enfant du pays qui présidera aux destinées de la commune durant deux mandats comme maire. Les étés sont ponctués par une participation aux Earraux des champs dans la ferme du Moulin Daüd chez ses grands parents et son oncle Michel, la construction de cabanes en bois avec les copains du village dans les anciennes mamières (à l'emplacement de l'achrel étang communat) et les après-midis à la piscine de Contres.

Après son Bac, il entame une formation d'ingénieur et une licence en chimie à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et à l'École Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM). Ses études se prolongent au Canada où il obtiendra en 1996, un doctorat (Ph.D.) en chimie organique à l'Université McGill de Montréal sous la direction du professeur George Just. C'est à Montréal qu'il rencontre Myriam Fisch : ils se marient à la mairie et à l'église de Fresnes le 12 août 1995, la soirée se prolongeant jusque tard dans la nuit avec les deux familles et de nombreux amis au Foyer communal. Le jeune couple s'envole ensuite pour Milan, où Éric effectue son service national en coopération scientifique durant 18 mois au sein du groupe Sanofi. Durant ce séjour italien, Myriam donne naissance à leur première fille, Nadia.

De retour au Québec, Éric effectue son stage post-doctoral à Sherbrooke, auprès du professeur Pierre Deslongchamps, où il se spécialise en synthèse de produits naturels et chimie médicinale.

La famille s'installe et s'agrandit dans cette ville de l'Estrie, région du Québec à l'Est de Montréal qui borde la frontière américaine avec le Maine et le Vermont : Justine naît deux ans après Nadia et le petit Paul arrive encore deux ans plus tard.

### CARRIÈRE PROFESSIONNELLE & CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

L'année 2000, Eric rejoint la société Néokimia (qui deviendra Tranzyme Pharma) où il occupe successivement les postes de chercheur, manager, puis directeur de chimie médicinale. La chimie médicinale, c'est l'art de concevoir des molécules capables de devenir des médicaments. Éric y excelle. Ses travaux portent sur des maladies complexes comme l'hypertension, la douleur chronique, certaines infections, ou encore les troubles métaboliques. Au cours de ce travail industriel, il joue un

rôle essentiel dans le développement d'une plateforme à haut débit pour la synthèse de peptidomimétiques macrocycliques. Deux de ses projets de candidats-médicaments ont atteint les phases cliniques 2 et 3. En 2008, il entre à l'Université de Sherbrooke confirme professeur au sein de la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Il y crée un laboratoire de chimie médicinale à l'Institut de pharmacologie (IPS).

Il s'intéresse particulièrement à la validation de nouvelles cibles biologiques, à la découverte et à l'optimisation de molécules bioactives, en particulier les macrocycles et peptidomimétiques. Ses travaux couvrent des domaines comme les récepteurs couplés aux protéines G (GPCR), les sérineprotéases transmembranaires, les pathologies cardiovasculaires, les maladies infectieuses, la douleur.

### RÔLES INSTITUTIONNELS & LEADERSHIP

Après quelques années de recherches et de mentorat auprès de nombreux étudiants chercheurs qu'il accueille et forme au sein du laboratoire universitaire, Éric assume la direction de l'Institut de pharmacologie (IPS), attaché à l'Université de Sherbrooke, qui rassemble recherche fondamentale et translationnelle dans le domaine des médicaments.

Ses contributions ont permis de rapprocher le milieu académique et l'industrie biopharmaceutique, en favorisant la valorisation des découvertes, la commercialisation, l'innovation, et le développement de plateformes et de collaborations inter-disciplinaires. Co-auteur d'un grand nombre de publications scientifiques, Éric est détenteur ou coinventeur de plus de 30 brevets de recherche.

Parmi ses dernières publications figure un article sur le système apelinergique (lié aux fonctions cardiovasculaires et métaboliques) co-publié dans Annals of New-York Academy of Sciences

### HÉRITAGE

Le professeur Éric Marsault est décédé subitement le 13 janvier 2021, à l'âge de 49 ans, alors qu'il pratiquait le ski de fond dans les environs de Sherbrooke. Sa mort brutale a suscité une grande émotion au sein de l'Université de Sherbrooke, de l'IPS, des étudiants, collaborateurs, de sa famille en France et au Québec, et parmi la communauté scientifique des chercheurs au Canada. Son héritage se manifeste non seulement dans ses publications et brevets, mais aussi dans les personnes qu'il a formées, inspirées, dans les infrastructures qu'il a aidé à bâtir, dans les ponts qu'il a créés entre recherche fondamentale, développement pharmaceutique et applications cliniques. Par sa démarche d'écoute et d'ouverture, il a contribué à démontrer combien la recherche sur les médicaments exige le croisement de la chimie, de la biologie, de la pharmacologie ou encore de la physiologie.



Solutions de téléassistance  
N°1 en France\*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

#### Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

#### Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

**Activ' mobil** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

**PRESENCE VERTE TOURAINE**

- + de 35 ans d'expérience
- + de 6100 abonnés
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un service disponible 24h/24 et 7j/7
- Un conseil social
- Des dispositifs avec option détection de chute

géolocalisation

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**

19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26

Email : pv41@presenceverte.fr

Site internet : www.presencevertetouraine.fr

\*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

# SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères



## LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées **chaque semaine**. Le bac gris de collecte **ne doit contenir que des déchets non recyclables**.

### Rappels :

- La poubelle doit être **sortie la veille du jour de la collecte**.
- En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, **à l'exception des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement. **Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.**

Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.



## Changement de bac : APPELEZ LE 0 800 350 103

- Emménagement ou déménagement.
- Changement de volume, selon la taille de la famille.
- Réparation, vol ou disparition du bac.

Afin de simplifier les échanges d'information, merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.



## DÉCHÈTERIES

Billy | Contres - Le Controis-en-Sologne | Montrichard Val de Cher | Noyers

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

Lundi :	10h-12h   14h-17h
Mardi :	fermées
Mercredi :	10h-12h   14h-17h
Jeudi :	10h-12h   fermées
Vendredi :	10h-12h   14h-17h
Samedi :	10h-12h   14h-17h

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**

Lundi :	9h30-12h   14h-18h
Mardi :	9h30-12h   14h-18h
Mercredi :	9h30-12h   14h-18h
Jeudi :	9h30-12h   fermées
Vendredi :	9h30-12h   14h-18h
Samedi :	9h30-12h   14h-18h

## FONCTIONNEMENT

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent d'accueil si vous ne l'avez pas encore. Le dépôt en déchèterie est **gratuit pour les particuliers**, à raison de 1m<sup>3</sup> par jour et par benne de déchets, de 2m<sup>3</sup> par jour pour les déchets verts.

**Il est payant pour les déchets verts et le non-valorisable des professionnels.**



**AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT DE COMPOSTEUR**  
Vous souhaitez composter vos biodéchets ? Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 50 € pour l'achat de votre composteur.

## LE TRI SÉLECTIF : VERS UNE QUALITÉ TOUJOURS MEILLEURE



### TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT !

Ils doivent être **déposés dans les colonnes jaunes même les plastiques** comme les films, pots de yaourt ou de charcuterie, barquettes, emballages souples, tubes, sacs et sachets ou **les petits métalliques** tels que les capsules de café, blisters de médicaments, petits papiers aluminium, gourdes de compote, opercules, capsules et couvercles de bouteilles.

### Les consignes de tri



**Repair Café en janvier, mars, juin & novembre**  
Contres, Chémery, Saint Aignan & Saint Georges

**AVRIL À JUIN :** Nouvelle signalétique dans les déchèteries de Noyers et Montrichard.

**MARS À OCTOBRE :** Soutien logistique tri des déchets auprès de + de 75 « manifestations éco responsables »

**JUIN À OCTOBRE :** Mise en activité de 12 nouveaux sites de compostage partagé.

**POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS SERVICES, APPELEZ LE 02 54 75 76 66 :**

- Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Réglette de tri, Guide de compostage, Stop-pub...
- Aide à l'achat de composteurs,
- Réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- Abonnement à la newsletter : [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr)

**NOVEMBRE SERD 2024**  
à Pouillé : Manger mieux, gaspiller moins.

# PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS



2025



Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est un syndicat mixte créé en 1997, composé de 49 communes et 2 intercommunalités qui comprend un bassin de vie de 86 000 habitants. Outil d'aménagement du territoire et du développement local, le Pays est un acteur et coordinateur du développement local du Sud Loir et Cher.

## NOS MISSIONS

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est missionné pour animer plusieurs outils de contractualisation (Projet Alimentaire de Territoire, fonds européens LEADER, le Contrat Régional de Solidarité Territoriale ; du Conseil en Energie Partagé...) et s'attache à porter les actions et valeurs du label Pays d'Art et d'Histoire et la mise en tourisme cyclable du Territoire (véloroute Cœur de France à vélo et boucles cyclables)

**Pour qui ?** Pour l'ensemble des acteurs locaux du Territoire ayant un projet s'intégrant dans la stratégie de projet du Pays.

## LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Pays, détenteur du Label depuis 2014, est en cours de renouvellement auprès du ministère de la Culture.

Ce Label qualifie les territoires qui s'engagent dans une **démarche active de médiation et de valorisation de leur patrimoine** dans toute leur diversité. Sensibiliser les habitants à leurs patrimoines et à leurs cadres de vie afin qu'ils se les approprient et en deviennent pleinement acteurs

- Éveiller et développer la curiosité du jeune public pour l'architecture, le patrimoine et l'urbanisme
- Participer au développement touristique du territoire, en partenariat avec les acteurs touristiques locaux, en encourageant un tourisme de qualité
- Présenter les richesses patrimoniales du territoire au sein d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). À la fois centre d'expositions et lieu culturel, il est la vitrine et la principale référence de la Ville ou du Pays d'art et d'histoire pour le public



1 Quai Soubeyran  
41130 Selles-sur-Cher  
02.54.97.78.60  
contact@pvcr41.fr



www.pays-sud41.fr

## LE CRST CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) a pour objectif de financer divers projets permettant le développement économique, touristique, culturel, social, agricole du territoire.

Les CRST sont construits autour de 2 grandes priorités (accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique / adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité).

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais assure l'animation / gestion et l'accompagnement des porteurs de projets pour le compte des deux intercommunalités, en lien avec les services de la Région Centre-Val de Loire.

- Pour les projets portés par :
- ✓ Nos communes et EPCI
  - ✓ Nos exploitants agricoles
  - ✓ Les bailleurs sociaux

<https://www.pays-sud41.fr/>

## LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE



Le projet alimentaire territorial « PAT » est un dispositif qui permet de définir collectivement les priorités pour l'alimentation sur un territoire. Sur le territoire, le PAT doit accompagner le développement des circuits courts de proximité afin de rapprocher producteurs et consommateurs, valoriser les productions locales notamment à travers le développement touristique, lutter contre la précarité alimentaire et accompagner les changements de pratiques agricoles.

En 2025, le PAT réunit les producteurs, artisans, restaurateurs, distributeurs, associations et élus, a candidaté à la labellisation du ministère de l'Agriculture pour soutenir la mise en œuvre du programme d'actions.

En 2025, exemples d'animations réalisées : ateliers auprès des producteurs locaux, pour de nouveaux projets collectifs en circuits courts de proximité, ateliers cuisine « Défi Alimentation », participation au Forum « producteurs – restaurateurs » à l'échelle du département du Loir-et-Cher, animation de la Semaine du Goût dans les écoles... »



## LE PROGRAMME LEADER



Le LEADER signifie les Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale.

Il s'agit d'un programme de financement européen destiné à accompagner des projets pilotes en milieu rural et périurbain, portés par les acteurs locaux publics et privés (collectivité, association, chambre consulaire, entreprise). Il est financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les projets portés par le LEADER sont pensés pour développer le territoire de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

## LE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE -CHALEUR RENOUVELABLE

Le Conseil en Énergie Partagé est un service qui permet d'accompagner les projets liés à la maîtrise de l'énergie et la rénovation énergétiques des bâtiments publics, professionnels et associatifs. Véritable boîte à outils pour bénéficier d'un large éventail de missions de conseil, d'information, d'accompagnement.



## CŒUR DE FRANCE A VELO

UN ITINÉRAIRE ACCESSIBLE À TOUS, PLAT ET FACILE À PARCOURIR EN FAMILLE, L'ITINÉRAIRE DE LA VÉLOROUTE CŒUR DE FRANCE À VÉLO LONGE LE CANAL DE BERRY ET LE CHER.

76,5 km d'itinéraire balisé de Chissay-en-Touraine à Châtres-sur-Cher en passant par 16 communes dont :

- 50,5 km en Val de Cher Controis
- 26 km en Romorantinais et Monestois
- 51 km de piste en site propre non accessible aux véhicules
- 25 km de voies partagées
- 300 km de Tours à Montluçon en 2027 & 20 km dans l'Allier

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais représente la Communauté de Communes Val de Cher Controis et la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois au comité d'itinéraire Cœur de France à vélo



<https://www.pays-sud41.fr/>

## Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES  
OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT  
À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

### RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

**SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :**  
**CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT**  
**ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE**  
**EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.**



**MAIRIE  
DE  
FRESNES**  
Le Bourg  
41700 Fresnes  
LOIR-ET-CHER  
\*\*\*\*\*  
Tel : 02.54.79.53.19  
E-mail : [mairie.fresnes1@orange.fr](mailto:mairie.fresnes1@orange.fr)

### INFORMATION MUNICIPALE : AIDE AUX HABITANTS POUR ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 26 juin 2025 d'attribuer une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau en faveur des habitants de Fresnes. Une somme de 5 000 € a été budgétée à cet effet. Cette aide est valable pour tout achat effectué à compter du 27 juin 2025.

#### Conditions :

- Vous résidez fiscalement à Fresnes,
- La participation sera à hauteur de 50 % du prix d'achat du récupérateur d'eau, plafonnée à 50 €,
- Cette aide est limitée à l'acquisition d'un récupérateur d'eau par foyer.

#### Pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile
- Une facture prouvant l'achat du récupérateur d'eau libellée à l'adresse du foyer fresnois,
- Un RIB

### MUNICIPALITÉ DE FRESNES – DISPOSITIF AIDE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Coordonnées téléphoniques : .....

Adresse mail : .....

Sollicitez l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau.

#### Pièces fournies :

- Justificatif de domicile
- RIB
- Facture d'achat établie à l'adresse du domicile fresnois

Fait à

Le

Signature :

**UNE RÉPONSE À VOS BESOINS EN MAIN D'OEUVRE**

**50% CRÉDIT D'IMPÔT**

**BESOIN D'UN SERVICE ?**

**ECLAIR MET À DISPOSITION DU PERSONNEL POUR LA MISSION DE VOTRE CHOIX**

**ECLAIR ASSOCIATION**

**CONTACTEZ-NOUS**

10 Allée Jean Amrouche, 41000 Blois

contact@groupe-eclair.com

groupe-eclair.com

02 54 42 46 30

**services à la personne**

# Agenda Val de Cher Controis

## VŒUX

Cérémonie des vœux de la Communauté de communes Val de Cher Controis

**MER. 28 JANV. • 18 H 30**  
Salle des fêtes de Chissay-en-Touraine

## JOBS D'ÉTÉ

Forum de l'emploi saisonnier pour les jeunes de 17 à 25 ans.

**SAM. 7 MARS**  
• 09 H 30 - 13 H 00  
Salle des fêtes de Noyers-sur-Cher

## DIMANCHE EN FAMILLE

### Paris Taipei

Trio à cordes

**DIM. 1<sup>ER</sup> FÉV. • 16 H 00**  
Fresnes

**DIM. 8 FÉV. • 16 H 00**  
Saint-Aignan

### La Petite fabrique de Fables

Par le Collectif 36 bis

**DIM. 31 MARS • 16 H 00**  
Mareuil-sur-Cher

## TOURNÉE ITINÉRANTE

### Les Impromptus de Molière

Par le Théâtre des Vallées

**MAR. 26 MAI • 19 H 00** (à confirmer)  
L'île plage de Saint-Aignan

**MER. 27 MAI • 19 H 00** (à confirmer)  
Site archéologique des Mazelles à Thésée

**VEN. 29 MAI • 19 H 00** (à confirmer)  
Abbaye de Pontlevoy

Plus d'évènements sur [www.val2c.fr](http://www.val2c.fr)



Attention, agenda prévisionnel sous réserve de modifications.

Suivez-nous !



**À L'ADMR41 nous vous accompagnons au quotidien**

**ENTRETIEN DE LA MAISON**

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage

**SERVICES ET SOINS SENIORS**

- Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

**ACCOMPAGNEMENT HANDICAP**

- Accompagnement du handicap et des aidants

**PARENTALITÉ ENFANCE**

- Service d'aide à domicile aux familles
- Soutien à la parentalité
- Service de portage de repas

**Devenez bénévole**  
le bénévolat ADMR

**Vous aimez créer du lien ?**

- Visites de courtoisie
- Soutien aux activités de l'association
- Participation à la vie locale

**Maison des services de Contres**

9 Rue des Aulnes, 41700 - Le Controis-en-Sologne

02 54 79 11 07

ms-contres@admr41.org

**L'ADMR RECRUTE !**  
Des aides à domicile  
Des aides soignant(e)s !  
[jepostule@admr41.org](mailto:jepostule@admr41.org)  
Véhicules de service et formations assurés

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ ADMR41 !**

# État Civil

## NAISSANCES HORS COMMUNE



LOIGNARD Léontine, Catherine, Jocelyne 18/02  
 DUFRESNE Léandre, Pierre, Maurice 10/03  
 BEZAULT Adonis, Leny, Thierry 24/04  
 HORN BOUCHER Isaïah, Bryan 08/05  
 RABOTIN Éline 25/05  
 AMELOT Maho, Irwin 22/09  
 BRINET Hugo, Élio 22/10  
 TESSAROLLO CAMINO José, Martin 05/11  
 CHATELIN Sidjy, Cindy 19/11  
 MARTINS Oden, Gaspar, Christophe 05/11

## RECONNAISSANCE



DUFRESNE/CHEVRY 13/01  
 CHATELIN 15/03  
 BRINET/VAN ACKER 13/06

## DÉCÈS



BAUTISTA Armand, Georges 17/02  
 GOURAULT Bernard, Pierre 06/06

NEUILLY épouse LE TOHIC Réjanne 07/06  
 AUDIANNE Jacky 27/07  
 MORTOUX Michel 30/07  
 GUENAUD épouse MONTARU Ginette 22/09  
 ANGIER épouse COUTANT Geneviève 02/10  
 GUINEDOR épouse DULY Geneviève 07/12

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS



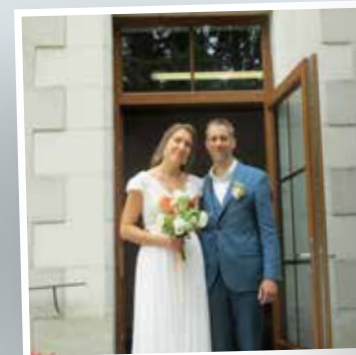
## MARIAGES



Jérémy, Sébastien, Dominique CHATELIN et Mélissa, Wendy RABIER 24/05  
 Antoine, Michel, Alain MOREL et Emilie, Valérie HARDY 21/06  
 Mathias, Jean, Quentin POINT et Zoé, Romane REPINÇAY 12/07  
 Kévin, Lilian MARTINET et Julie, Elsa PRAJNAR 12/07  
 Corentin BALSALOBRE et Angélique, Jeanine, Julie PERRIER 26/07  
 Steven PHONASA et Marine, Marguerite FAUCHET 02/08  
 Emmanuel, Jérôme GIGAULT et Peggy, Nadège BESNARD 02/08  
 Kévin, Guy BADIÉ et Ophélie, Sylvie, Angélique LEMAIRE 09/08  
 Morgan, Maxime BRUN et Laura, Camille BOULAY 14/08  
 Clément, Marc, Fabien PICOULEAU et Charlotte, Alexia MAUGÉ 30/08  
 Vincent, Daniel, Francis BONSIGNÉ et Malika HIDER 30/08



Antoine et Emilie MOREL



Clément et Charlotte PICOULEAU



Corentin et Angélique BALSALOBRE



Emmanuel et Peggy GIGAULT



Jérémy et Mélissa CHATELIN



Kevin et Ophélie BADIÉ



Kevin et Julie MARTINET



Matthias et Zoé POINT



Vincent et Malika BONSIGNÉ

**EI-GODIN MOTOCULTURE**  
26 allée du Parc  
41700 FRESNES  
06 84 72 06 50  
godin.motoculture@gmail.com  
Tél : 02 54 79 403 08

- Entretien\*
- Réparation\*
- Pièces détachées
- Matériel Kärcher

**EURL LAURENCE TERRASSEMENT**  
PUBLIC ET PARTICULIER

ASSAINISSEMENT  
TRANCHEE TECHNIQUE  
AMENAGEMENT EXTERIEUR

41700 FRESNES  
06 77 12 42 63 laurence.terrassement@gmail.com

**SOLOGNE MOTOCULTURE**  
Ets DYE

5 route de Blois  
41700 FRESNES  
Tél : 02 54 79 55 90  
contact@dye-motoculture.fr  
Site : https://etsdye-motoculture.fr

**Entreprise de Peinture**  
**JOSSO Elie**

Peinture intérieure - extérieure  
Ponçage papier peint et tous revêtements muraux  
Ponçage de façades et sols souples  
Revetements de façades  
Noël et Rénovation

24 rue des Touches  
41700 Fresnes  
06 35 11 94 16  
02 36 23 59 64

## Liste des associations Fresnoises

**AFN**  
M. REVERCHON Daniel  
8 Rue du Clos de Fresnes  
02 54 79 57 71

**AFNS**  
M. AUDIANNE Dominique  
42 Rue de la Fontaine  
09 81 76 71 15 • audianne.dominique@hotmail.fr

**APE**  
M. MOINE Éric  
12, allée du parc - 41700 Fresnes  
ape.fresnes@gmail.com

**CLUB DE L'ESPOIR**  
Mme GOURJAULT Isabelle  
96 Rue du Vert Bois  
06 88 01 96 37

**COMITÉ DES FÊTES**  
M. CHAPELOT Gilles  
4 Rue du Clos de Fresnes  
02 54 79 06 38  
gilles.chapelot@orange.fr

**FNACA**  
M. COLIN Yves  
31 Rue du Bois de Mont  
02 54 79 56 56

**Association Fil Good**  
M&Mme BARGUE Jérôme 066771519  
et Cécile 0667175193  
ecolieu@lafilerie.org

**PIGNONS SUR FRESNES**  
M. HAMELIN Aurélien  
20, Allée des Frênes  
pignonssurfresnes@gmail.com

**LES PLANCHES DE FRESNES**  
Mme PATUREAU Françoise  
06 60 56 50 08  
f.patureau@orange.fr

**SOCIÉTÉ DE CHASSE "La Fresnoise"**  
M. VILLAUMÉ Jean-Paul  
9 rue du Vert Bois  
09 67 08 56 98

**BOUGES EN MUSIQUE**  
M. TERRACOL Laurent  
53 rue des Rasoirs  
09 67 08 56 98

# Les tarifs Communaux

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs communaux 2020 jusqu'à ce que le Conseil Municipal délibère à nouveau sur ceux-ci, afin de ne plus avoir à reprendre une délibération chaque année.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de conserver les tarifs communaux 2020 pour les années à venir, jusqu'à ce que le Conseil Municipal délibère à nouveau pour les modifier.

Les tarifs communaux restent donc comme suit :

CONCESSIONS CIMETIÈRE	
perpétuelle	231 €
cinquantaire	134 €
trentenaire	67 €

CONCESSIONS COLUMBARIUM	
15 ans	494 €
30 ans	876 €

CONCESSIONS CAVURNE	
15 ans	365 €
30 ans	467 €

GRAVURE STELE JARDIN DU SOUVENIR... 10,15 €

LOCATION FOYER COMMUNAL	
TARIF COMMUNE	
1 journée	180 €
2 journées	275 €
vin d'honneur	60 €
week-end à compter du vendredi midi	335 €

TARIF HORS COMMUNE	
1 journée	360 €
2 journées	540 €
vin d'honneur	71 €
week-end à compter du vendredi midi	612 €

SALLES MULTI-ACTIVITÉS	
TARIF COMMUNE	
1 journée	
1/3 des salles + annexes	350 €
2/3 des salles + annexes	518 €
3/3 des salles + annexes	695 €

2 jours	
1/3 des salles + annexes	525 €
2/3 des salles + annexes	775 €
3/3 des salles + annexe	1 040 €

2 jours 1/2	
1/3 des salles + annexes	650 €
2/3 des salles + annexes	965 €
3/3 des salles + annexes	1 290 €

1 vin d'honneur, 1/2 journée	
1/3 des salles + annexes	150 €
2/3 des salles + annexes	230 €

### SALLES MULTI-ACTIVITÉS

#### TARIF HORS COMMUNE

1 journée	
1/3 des salles + annexes	525 €
2/3 des salles + annexes	775 €
3/3 des salles + annexes	1 040 €

2 jours	
1/3 des salles + annexes	785 €
2/3 des salles + annexes	1 160 €
3/3 des salles + annexe	1 560 €

2 jours 1/2	
1/3 des salles + annexes	975 €
2/3 des salles + annexes	1 440 €
3/3 des salles + annexes	1 935 €

1 vin d'honneur, 1/2 journée	
1/3 des salles + annexes	225 €
2/3 des salles + annexes	345 €

#### GARDERIE SCOLAIRE

forfait mensuel	25,00 €
quotidien (exceptionnel)	4,50 €

#### CANTINE SCOLAIRE

le repas pour les familles ayant 1 ou 2 enfants mangeant à la cantine		3,53 €
le repas pour les familles ayant 3 enfants ou plus mangeant à la cantine		3,43 €
le repas pour les adultes		5,01 €
le repas non prévu		4,00 €

# Infos utiles



## Mairie

**Lundi** : 9h - 12h  
**Mardi** : 13h30 - 17h  
**Jeudi** : 13h30 - 17h  
**Vendredi** : 13h30 - 17h  
**Samedi** : 9h - 11h45  
**Tél** : 02 54 79 53 19  
**Port communal** : 06 07 72 42 51  
✉ [mairie.fresnes41@wanadoo.fr](mailto:mairie.fresnes41@wanadoo.fr)  
🌐 [www.fresnes41.fr](http://www.fresnes41.fr)



## Bibliothèque municipale

**Mercredi** : 10h00 à 12h00  
**Vendredi** : 16h30 à 18h30



## Numéros utiles

**Pompiers** : 18  
**Samu** : 15  
**Gendarmerie de Contres** :  
02 54 79 74 50  
**Présence verte** : 02 54 44 87 26



## Garderie

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi** :

**Le matin** : de 7h15 à 8h45  
**Le soir** : de 16h30 à 18h30

[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)



[mairiedefresnes41](https://www.facebook.com/mairiedefresnes41)

# Agenda



Nos pages sont ouvertes aux associations qui voudront bien déposer leurs informations en Mairie.

La rédaction des textes reste sous l'entière responsabilité des associations.

## JANVIER

**03/01** : Concours de belote – Société de chasse « LA FRESNOISE »  
**14/01** : Assemblée Générale – Club de l'Espoir  
**16/01** : Assemblée Générale – Comité des Fêtes  
**24/01** : Stage de West Coast Swing et de Bachata organisé par l'association « Bouges en musique »

## FÉVRIER

**01/02** : Un Dimanche en famille  
**07/02** : Jeux de société organisés par le Conseil des Jeunes  
**07/02** : Nuit de la lecture  
**10/02** : Révision du code de la route  
**21/02** : Concours de belote – AFNS  
**du 22 au 27/02** : Stage de pilates - Ecolieu « La Filerie »

## MARS

**07/03** : Concours de belote – APE  
**14/03** : Comptage de gibier – Société de chasse « LA FRESNOISE »  
**14/03** : Concours de belote – AFNS  
**15 et 22/03** : Élections municipales  
**21/03** : Concours de belote – Club de l'Espoir  
**28/03** : Boum - APE

## AVRIL

**11/04** : Concours de belote – Société de chasse « LA FRESNOISE »  
**23/04** : Un temps de démocratie : accueil de piano Vélo - Ecolieu « La Filerie »  
**26/04** : Repas de printemps – Société de chasse « LA FRESNOISE »

## MAI

**09/05** : Concours de belote – Club de l'Espoir  
**23/05** : Concours de belote – APE

## JUIN

**12/06** : Ciné plein air  
**12 et 13/06** : Week-end Festif : Inauguration de l'Ecolieu la Filerie 2.0  
**13/06** : Assemblée Générale ordinaire – Société de chasse « LA FRESNOISE »  
**Fin juin** : Fête de l'école

## JUILLET

**04/07** : Fête de Fresnes – Parc de Loisirs  
**04/07** : Brocante Etang de Fresnes - Ecolieu « La Filerie »

## AOÛT

**22 et 23/08** : Festival Solstice 7 Ecolieu « La Filerie »

## SEPTEMBRE

**13/09** : Course cycliste Trophée Alexis Chartrain

## OCTOBRE

**03/10** : Concours de belote - AFNS  
**10 et 11/10** : Festival Equinoxe 2 Ecolieu « La Filerie »  
**17/10** : Concours de belote – Club de l'Espoir

## NOVEMBRE

**07/11** : Concours de belote – AFNS  
**14/11** : Loto - APE

## DÉCEMBRE

**05/12** : Repas des aînés  
**18/12** : Fête de Noël de l'école